

Insee Dossier

Pays de la Loire



N° 3

Mars 2017

Les quartiers de la politique de la ville au sein de leur agglomération

Coordination

Direction régionale de l'Insee des Pays de la Loire
et Préfecture de région des Pays de la Loire –
Secrétariat général pour les affaires régionales (Sgar)

Contribution

Dreal, Direccte, DRDJSCS, Rectorat, Pôle emploi, ARS, DDT,
DDTM, Préfectures de département et CGET

Directeur de Publication

Pascal SEGUIN

Rédaction en chef

Myriam BOURSIER, Anne-Gaël MOCAER

Contributeurs

Hélène CHESNEL (Insee)
Line CHINCHOLE (Sgar)
Koulm DUBUS (Sgar)
Aurélié GOIN (Insee)
Delphine LEGENDRE (Insee)

Mise en page/Imprimeur

STDI

Bureau de presse

02 40 41 75 89

Copyright
Retrouvez-nous sur www.insee.fr

Sommaire

Avant-propos	4
Onze agglomérations aux profils variés	5
Carte des unités urbaines et des QPV des Pays de la Loire	8
Nantes : 53 900 habitants dans les 15 QPV de l'agglomération	9
Angers : 32 500 habitants dans les 8 QPV de l'agglomération	12
Le Mans : 26 300 habitants dans les 5 QPV de l'agglomération	15
Saint-Nazaire : 8 900 habitants dans les 3 QPV	18
Laval : 6 700 habitants dans les 3 QPV	20
Cholet : 7 500 habitants dans les 4 QPV	22
La Roche-sur-Yon : 5 200 habitants dans les 3 QPV	24
Sablé-sur-Sarthe : 2 500 habitants dans les 2 QPV	26
Châteaubriant, Fontenay-le-Comte et Saumur : 6 400 habitants dans les 3 QPV	28
Définitions, sources	30
Abréviations, pour en savoir plus	31

Avant-propos

Les territoires prioritaires pour la politique de la ville ont été redéfinis par les décrets du 30 décembre 2014. À partir du seul critère de concentration des populations à bas revenus, ils identifient 1 294 quartiers de la politique de la ville (QPV), dont 46 dans les Pays de la Loire. Six quartiers sont nouveaux dans le dispositif, notamment ceux de Châteaubriant et de Sablé-sur-Sarthe. Si les Pays de la Loire sont globalement dans une situation sociale et économique plutôt favorable, certains territoires sont fragiles, notamment ces quartiers. Les enjeux y sont multiples : pauvreté accrue, difficultés d'insertion sur le marché du travail, en matière d'éducation, de logement, de santé, etc.

Dans chacune des intercommunalités concernées, un contrat de ville a été signé entre l'État, les collectivités territoriales et des opérateurs pour mettre en synergie l'ensemble des acteurs autour de projets de territoire. Ces contrats sont organisés autour de trois piliers : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et le développement de l'activité économique et de l'emploi. Les actions en faveur des habitants des QPV s'appuient sur les dispositifs de droit commun et en complément sur des crédits spécifiques à la politique de la ville. Dans la région, les six quartiers d'intérêt national et les neuf quartiers d'intérêt régional bénéficient du nouveau programme national de renouvellement urbain. Dans le domaine scolaire, les réseaux d'éducation prioritaire constituent un levier d'actions dans les QPV. Ils visent à réduire les inégalités sociales et territoriales sur les résultats des élèves.

Afin de mieux connaître les QPV et leurs habitants, l'État a confié à l'Insee une série de travaux. Trois premières études ont été publiées en décembre 2016. Le présent dossier repère les spécificités des QPV au sein de chaque unité urbaine. Ces publications sont accompagnées d'un socle d'indicateurs dont l'évolution sera suivie.

Nous formons le vœu que les acteurs de terrain s'emparent de ces travaux et qu'ils leur soient utiles pour déployer les actions adaptées aux besoins des habitants des QPV.

La Préfète de la région
des Pays de la Loire

Nicole KLEIN

Le Directeur régional
de l'Insee des Pays de la Loire

Pascal SEGUIN

Onze agglomérations aux profils variés

Dans les Pays de la Loire, les 11 agglomérations comportant des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) présentent des caractéristiques socio-économiques contrastées. Dans les grandes unités urbaines, la population est globalement plus aisée, même si la pauvreté est présente. Dans les petites agglomérations, la pauvreté est davantage marquée, la situation économique souvent fragile et le chômage plus fréquent. Dans toutes ces agglomérations, de grands ensembles de logements sociaux ont été construits dans les années 1960 et 1970 sur des territoires restreints, dont certains sont aujourd'hui des QPV. L'offre de logement social est plus abondante à Angers, le parc est plus récent à Saint-Nazaire. La vacance des logements sociaux est plus fréquente dans les petites unités urbaines, en lien avec un marché immobilier moins tendu. En matière d'éducation, la situation est davantage dégradée à Sablé-sur-Sarthe et Châteaubriant.

Dans les Pays de la Loire, 11 agglomérations comptent au moins un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) (*carte, p. 8*). Elles sont de tailles très différentes : de 12 000 habitants dans l'unité urbaine de Châteaubriant à 613 000 habitants dans celle de Nantes. En matière de pauvreté, les situations sont également contrastées : 18 % des habitants de l'agglomération de Sablé-sur-Sarthe sont pauvres, soit deux fois plus qu'à Nantes. Au sein des agglomérations, les disparités entre les quartiers et la mixité sociale sont plus ou moins marquées selon les unités urbaines. Différente d'une agglomération à l'autre, la structure du parc de logements sociaux a un impact sur la répartition des ménages les plus modestes sur le territoire urbain. Par ailleurs, le dynamisme économique varie selon les unités urbaines.

Par définition, les QPV repèrent les territoires en décrochage, notamment par rapport à l'agglomération dans laquelle ils se situent. En matière de revenu, d'emploi, de logement et d'éducation, la précarité est cependant présente sur l'ensemble du territoire urbain, y compris dans des zones où la population est plus mixte. Prendre en compte l'environnement dans lequel s'insèrent les QPV permet de mieux comprendre les spécificités de ces quartiers et appréhender les enjeux.

Davantage de pauvreté dans les petites agglomérations

La population est en moyenne plus aisée dans les grandes agglomérations. Celles-ci concentrent les emplois, et notamment des activités à forte valeur ajoutée et des centres de décision qui attirent les actifs qualifiés. C'est en particulier le cas de la métropole nantaise : avec 21 300 euros annuels, le niveau de vie médian est le plus élevé dans l'unité urbaine de Nantes (*définitions*), juste devant Saint-Nazaire (20 000 euros) (*figure 1*). Le chômage est moins fréquent qu'ailleurs : 12 % des actifs ne travaillent pas à Nantes et 14 % à Saint-Nazaire (*figure 2*). Les contrastes sociaux sont cependant

marqués au sein de ces agglomérations : 62 000 personnes sont pauvres dans l'unité urbaine de Nantes et 17 000 dans celle de Saint-Nazaire, soit 11 % de la population de ces deux agglomérations.

Les disparités sont particulièrement fortes dans les agglomérations du Mans et d'Angers. Si le niveau de vie médian est comparable à celui d'agglomérations plus petites comme Laval, Cholet ou La Roche-sur-Yon, le taux de pauvreté y est plus élevé : 16 % au Mans et 15 % à Angers. La population des QPV représente une part relativement importante des habitants de ces agglomérations (15 % à Angers et 12 % au Mans).

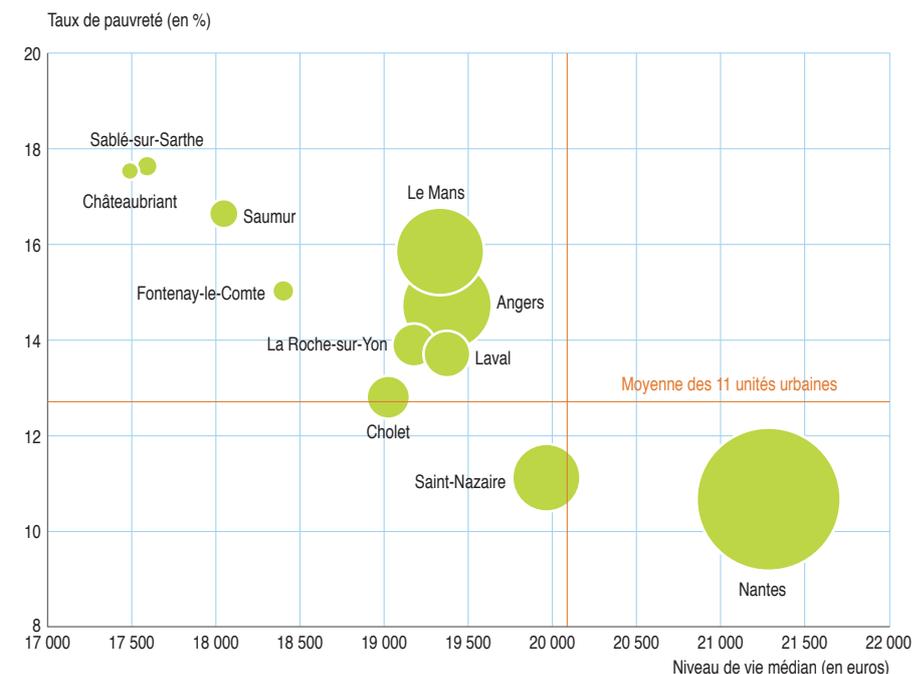
Le niveau de vie médian est plus faible et la pauvreté plus présente dans les petites agglomérations : à Sablé-sur-Sarthe et Châteaubriant, 18 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Dans les petits pôles

urbains, le marché du travail est davantage fragilisé. À Sablé-sur-Sarthe et Saumur, le chômage touche 18 % des actifs. Dans les petites agglomérations, la population vivant dans les QPV représente souvent une part importante de la population totale de l'unité urbaine : 17 % des habitants de l'unité urbaine de Sablé-sur-Sarthe vivent dans un QPV, 12 % à Saumur et 11 % à Châteaubriant. Les agglomérations de Laval, Cholet et La Roche-sur-Yon sont dans une situation intermédiaire en termes de revenu et de pauvreté.

Par rapport à la moyenne nationale, les habitants des agglomérations de la région comprenant des QPV sont moins touchés par la pauvreté : 13 % de la population vit sous le seuil de pauvreté dans les 11 unités urbaines englobantes de la région, contre 16 % en France de province. Dans les agglomérations ligériennes, la part des habitants des QPV

1 Un niveau de vie médian plus faible dans les petits pôles urbains

Pauvreté et niveau de vie médian dans les 11 unités urbaines comportant des QPV



Lecture : la taille du rond est proportionnelle au nombre d'habitants de l'unité urbaine, de 11 866 à Châteaubriant à 612 782 à Nantes. Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2012 ; Insee, Recensement de la population (RP) 2013.

2 Des agglomérations au profil contrasté

Emploi, parc social et retard scolaire dans les 11 unités urbaines des Pays de la Loire comprenant des QPV

	Population ...		Emploi		Logements sociaux			Éducation	
	... de l'unité urbaine	... des QPV	Part (en %)	Part des actifs sans emploi (en %)	Offre de logement social (pour 100 ménages)	Taux de vacance à 3 mois (en %)	Part des logements construits avant 1977 (en %)	Part des collégiens ayant au moins une année de retard (en %)	Part d'élèves en CAP ou 2 ^{de} professionnelle parmi les entrants en second cycle
Nantes	612 782	53 902	9	13	20	1	50	16	22
Angers	220 445	32 464	15	17	34	1	51	16	24
Le Mans	210 527	26 265	12	16	26	1	56	19	28
Saint-Nazaire	149 611	8 852	6	14	17	2	57	18	30
Laval	67 477	6 684	10	12	27	0	58	17	28
Cholet	57 857	7 539	13	15	20	2	68	13	26
La Roche-sur-Yon	52 732	5 175	10	16	27	2	60	17	23
Saumur	29 276	3 486	12	18	26	6	64	20	26
Fontenay-le-Comte	16 896	1 634	10	17	17	8	67	14	14
Sablé-sur-Sarthe	15 029	2 525	17	18	27	5	65	24	29
Châteaubriant	11 866	1 309	11	16	19	9	67	22	40
Unités urbaines englobantes	1 444 498	149 835	10	14	24	1	54	17	25

Sources : Insee, Recensement de la population (RP) 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiloSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

est plus faible qu'en France de province (respectivement 10 % et 12 %).

Parc social : des spécificités selon les agglomérations

Les politiques d'aménagement liées au logement – social notamment – ont une influence sur le lieu de résidence des ménages en situation de précarité. Si la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains votée en 2000 impose un quota de logements sociaux dans les communes de plus de 3 500 habitants, la structure du parc social n'est pas la même d'une agglomération à l'autre. Les logements sociaux constituent une part importante du parc de logements de l'agglomération d'Angers (34 logements sociaux pour 100 ménages) ainsi que de La Roche-sur-Yon, Sablé-sur-Sarthe, Laval, Saumur et Le Mans (26 à 27 pour 100 ménages). L'offre de logement social est moins abondante à Fontenay-le-Comte et Saint-Nazaire (17 pour 100 ménages).

Les politiques de construction de logements sociaux expliquent en partie les caractéristiques actuelles des QPV. Dans les années 1960 et 1970, pour améliorer les conditions de logement du plus grand nombre, de grands ensembles ont été construits sur des territoires restreints, dont certains font aujourd'hui partie de quartiers prioritaires de la politique de la ville. Dans les Pays de la Loire, le parc de logements dans les QPV est quasi exclusivement constitué de logements sociaux : les QPV comptent 93 logements sociaux pour 100 ménages, contre 76 en France de

province. Par ailleurs, 9 logements sociaux sur 10 ont été construits avant 1977 dans les QPV.

Depuis les années 1980, les nouvelles constructions de logements sociaux sont moins concentrées et davantage réparties au sein des agglomérations afin de favoriser la mixité sociale. Plus récemment, la loi « égalité et citoyenneté » adoptée par le Parlement en décembre 2016 prévoit de réserver un quart des logements sociaux situés dans les quartiers les plus attractifs aux familles les plus modestes.

Les petites agglomérations comportent moins de logements sociaux récemment construits que les grands pôles urbains. Le parc social est particulièrement récent à Saint-Nazaire où 22 % du parc a été construit après 1999 (contre 16 % en moyenne dans les 11 unités urbaines englobantes). Ces constructions récentes sont dispersées sur le territoire urbain. Les agglomérations de La Roche-sur-Yon, Nantes et Angers comprennent également une part importante de logements sociaux récents, en quasi-totalité situés en dehors des QPV.

La période de construction est un élément déterminant du niveau des loyers, en raison de l'évolution du mode de financement et de l'amortissement des prêts : les logements anciens ont généralement les loyers les plus faibles. Ils accueillent souvent les populations les plus en difficulté. Le parc social ancien bénéficie cependant d'opérations importantes de rénovation dans le cadre des programmes mis en place par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru).

Dans les petites agglomérations, les logements restent plus souvent inoccupés : 9 % des logements sociaux sont vacants depuis au moins 3 mois à Châteaubriant, 8 % à Fontenay-le-Comte. Cette part est également élevée à Saumur et Sablé-sur-Sarthe. Les grands ensembles peuvent s'avérer moins attractifs dans ces agglomérations où le marché du logement est moins tendu. À l'inverse, dans les grandes agglomérations, un logement disponible trouve rapidement un locataire. La vacance y est proche d'un seuil incompressible, lié au temps nécessaire à la vente ou la relocation d'un logement. Elle reste cependant un élément de préoccupation des bailleurs sociaux et des élus.

Des redoublements plus fréquents à Sablé-sur-Sarthe et Châteaubriant

Dans la région, le retard scolaire est un peu moins fréquent dans les agglomérations comportant des QPV qu'au niveau national : dans les unités urbaines englobantes, en 2013, il concerne 11 % des élèves à l'entrée en 6^e dans la région, contre 13 % en France de province. Il est plus fréquent dans les QPV, ce qui s'explique en partie par le fait que les élèves soient plus souvent issus de familles défavorisées. La situation est un peu plus défavorable dans les QPV des Pays de la Loire : dans la région, 24 % des élèves de 6^e habitant dans un QPV ont au moins une année de retard à l'entrée du collège, soit 1 point de plus qu'en France de province. En prenant en compte les redoublements qui interviennent après l'entrée en 6^e, le retard scolaire concerne au total 33 % des collégiens des QPV des Pays de la Loire, contre 17 % dans l'ensemble des

11 unités urbaines. Les réseaux d'éducation prioritaire, présents à proximité des QPV dans les 11 agglomérations, sauf à La Roche-sur-Yon, visent à réduire ces inégalités.

Sur l'ensemble des unités urbaines, les collégiens ont plus souvent au moins une année de retard à Sablé-sur-Sarthe, Châteaubriant et Saumur (respectivement 24 %, 22 % et 20 %), à l'inverse de Cholet et Fontenay-le-Comte (13 % et 14 %). Le retard scolaire plus fréquent révèle des difficultés scolaires accrues : 84 % des élèves

obtiennent le brevet des collèges à Sablé-sur-Sarthe et 85 % à Châteaubriant, contre 88 % en moyenne dans les 11 unités urbaines comprenant des QPV. Il est plus fréquent dans les zones identifiées à risque d'échec scolaire du fait de fragilités économiques, sociales et culturelles (*pour en savoir plus*). Les pratiques en matière de redoublement peuvent également varier selon les établissements scolaires. Depuis la rentrée 2015, le redoublement revêt un caractère exceptionnel. Les QPV dans lesquels les collégiens ont le plus souvent une année de retard ne sont pas

toujours situés dans les unités urbaines où cette situation est la plus fréquente.

L'orientation après la 3^e diffère selon les agglomérations : 40 % des élèves habitant à Châteaubriant choisissent une 2^{de} professionnelle ou un CAP, contre 14 % à Fontenay-le-Comte. À Saint-Nazaire, Sablé-sur-Sarthe, Le Mans et Laval, la part est de 28 à 30 %, contre 25 % en moyenne dans les QPV de la région. Dans ces territoires ou à proximité, l'emploi industriel et agricole est particulièrement implanté. ■

La refonte de la géographie prioritaire en 2014

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine de 2014 redéfinit le périmètre d'intervention de la géographie prioritaire de la politique de la ville pour concentrer les moyens vers les territoires les plus en difficulté, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ces territoires ont été identifiés selon un critère unique : le revenu par habitant. Deux références sont prises en compte : le décrochage, d'une part, par rapport aux revenus de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier et, d'autre part, par rapport aux revenus de la France métropolitaine.

La politique de la ville s'appuie sur la mobilisation à la fois des dispositifs de droit commun et sur des dispositifs spécifiques, notamment en matière de rénovation urbaine. L'État a confié à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) la réalisation du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Celui-ci a pour but de concentrer l'effort public sur les quartiers prioritaires de la politique de la ville qui présentent les plus grandes difficultés sociales et urbaines.

L'Anru intervient prioritairement dans 200 quartiers d'intérêt national dont 6 dans les Pays de la Loire. Il s'agit des QPV :

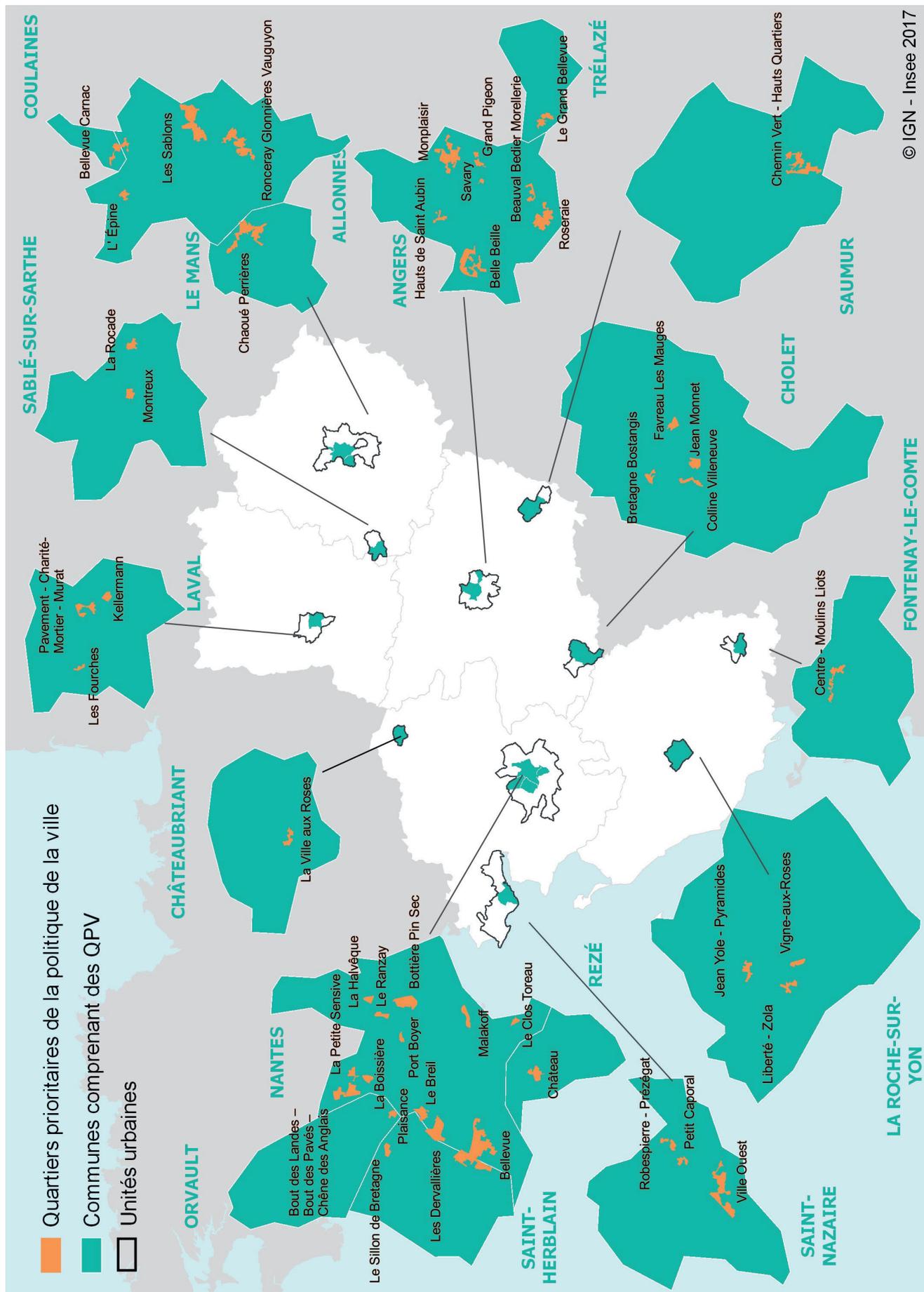
- Bellevue, les quartiers Nord (regroupant Bout des Landes – Bouts des Pavés – Chêne des Anglais, La Petite Sensive et La Boissière) et Bottière Pin Sec dans l'agglomération nantaise ;
- Belle Beille et Monplaisir à Angers ;
- Chaoué Perrières à Allonnes, dans l'agglomération du Mans.

Sur proposition du Préfet de région, s'ajoutent à cette première liste 9 quartiers d'intérêt régional :

- les quartiers Ouest et Nord, regroupant les trois QPV de Saint-Nazaire ;
- Les Dervallières dans l'agglomération nantaise ;
- Favreau Les Mauges à Cholet ;
- Chemin Vert – Hauts Quartiers à Saumur ;
- Saint-Nicolas (regroupant Pavement – Charité – Mortier – Murat et Kellermann) à Laval ;
- Bellevue Carnac et Quartiers Sud et Bords de l'Huisne (regroupant Les Sablons et Ronceray Glonnières Vauguyon) dans l'agglomération du Mans ;
- Vigne-aux-Roses à La Roche-sur-Yon ;
- Centre – Moulin Liots à Fontenay-le-Comte.

Par ailleurs, la carte de l'éducation prioritaire a également été révisée et son application généralisée à la rentrée 2015. Dans les Pays de la Loire, 31 collèges sont inscrits dans le réseau d'éducation prioritaire (REP), dont 12 en REP+. Ce dispositif permet aux établissements de disposer de davantage de moyens pour réduire l'impact des inégalités socio-économiques sur la réussite scolaire. La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République se donne pour objectif de réduire à moins de 10 % les écarts de réussite scolaire entre les établissements en éducation prioritaire et les autres.

Carte des unités urbaines et des QPV des Pays de la Loire



© IGN - Insee 2017

Nantes : 53 900 habitants dans les 15 QPV de l'agglomération

L'unité urbaine de Nantes compte 15 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Ils regroupent 53 900 habitants, soit un tiers de la population des QPV de la région. Dans l'unité urbaine de Nantes, un habitant sur dix vit dans un QPV. Un seul quartier, Le Ranzay, est nouveau dans la géographie prioritaire depuis 2014. Dans l'agglomération nantaise, la population est globalement plus aisée. Le niveau de vie médian est particulièrement élevé (21 300 euros par unité de consommation). La pauvreté est moins présente : elle touche 11 % des habitants, soit 2 points de moins qu'en moyenne dans les 11 unités urbaines englobantes. Cependant les inégalités sont marquées, surtout à Nantes où 15 % de la population est pauvre. La majorité des QPV sont situés dans cette commune ; certains sont sur deux communes ou entièrement dans une ville attenante (Saint-Herblain, Orvault ou Rezé).

Dans la métropole nantaise, le marché du logement est particulièrement tendu. Les logements en location sont souvent rapidement occupés. Dans le parc social, seulement 1 % des logements sont vacants, dans les QPV comme dans le reste de l'unité urbaine.

Les profils des QPV sont très diversifiés. Bellevue est le QPV le plus peuplé de la région (17 000 habitants). Il regroupe un tiers des habitants des QPV de l'agglomération nantaise. Il est inscrit dans la géographie prioritaire depuis 1989. Son profil est globalement proche de la moyenne des QPV. Cependant, la situation peut être contrastée à l'intérieur de ce quartier très étendu. Certaines zones concentrent davantage de pauvreté, notamment le centre du quartier. Les jeunes habitant à Bellevue sont majoritairement scolarisés dans des collèges où plus de la moitié des élèves viennent d'un milieu social défavorisé.

Les habitants d'autres quartiers rencontrent des difficultés socio-économiques particulièrement fortes : au Sillon de Bretagne et aux Dervallières, la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. Malakoff et Bottière Pin Sec sont également très touchés par la pauvreté. Dans ces quatre quartiers, la majorité des personnes de 15 à 64 ans n'ont pas d'emploi. À l'exception de Bottière Pin Sec, ces QPV ont bénéficié d'opérations de renouvellement urbain dans le cadre du programme national de rénovation urbaine amorcé en 2003. Bottière Pin Sec est actuellement classé comme quartier prioritaire d'intérêt national, comme Bellevue et les quartiers Nord de Nantes, ce

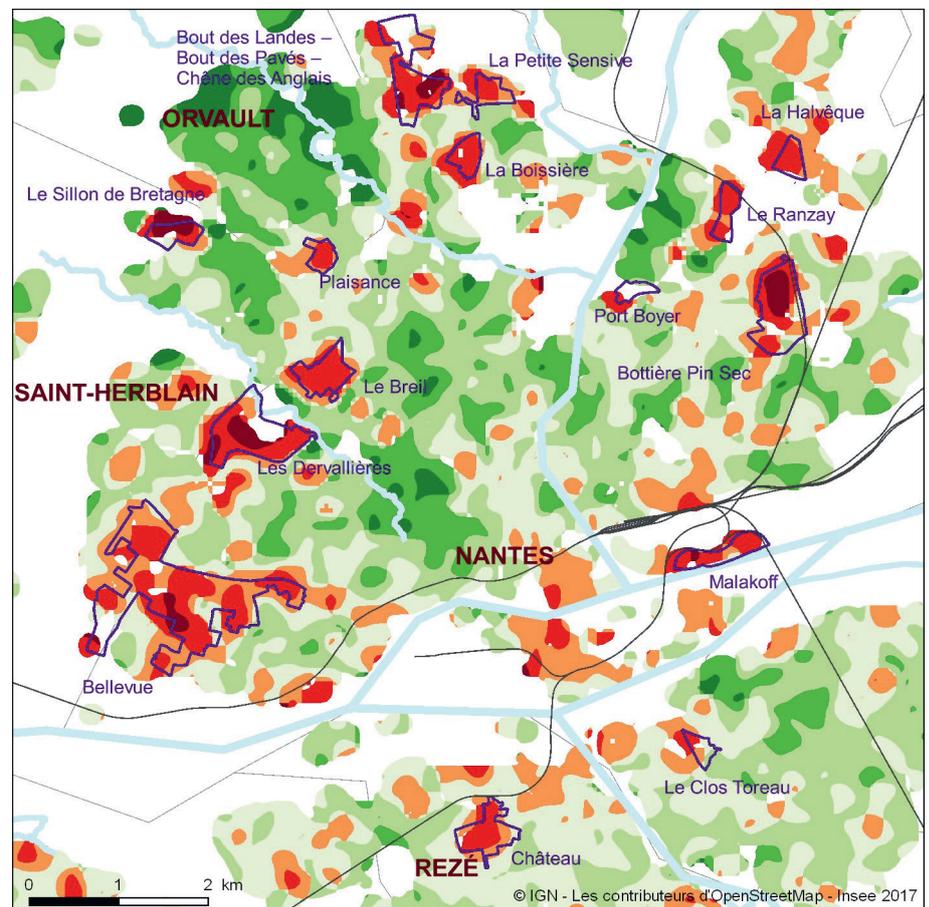
qui facilitera les réhabilitations, destructions et constructions de logements.

Les enjeux à l'école sont plus marqués dans certains quartiers : au Ranzay, au Sillon de Bretagne, à Bottière Pin Sec, à Malakoff ou à Plaisance, deux collégiens sur cinq ont au moins une année de retard. Les trois quarts des élèves sont d'origine sociale très défavorisée dans le collège Stendhal où sont scolarisés la majorité des élèves habitant les quartiers de la Petite Sensive, de la Boissière et de Bout des Landes – Bout des Pavés – Chêne des Anglais. La part est à peine inférieure (70 %) dans le collège Rosa Parks où sont inscrits la moitié des

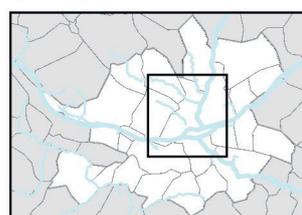
élèves habitant au Breil et aux Dervallières. Ces deux collèges appartiennent au réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+), de même que Claude Debussy dans le quartier de Bellevue et Sophie Germain à proximité de Malakoff.

Au Château, à Rezé, les habitants sont moins touchés par la pauvreté qu'en moyenne dans les QPV. Elle reste trois fois plus fréquente que dans le reste de l'agglomération nantaise. Trois logements sociaux sur quatre datent d'avant 1977, ce qui est moins que dans les autres QPV de l'agglomération nantaise. Le reste du parc social du Château a été majoritairement construit entre 1978 et 1989. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



□ QPV



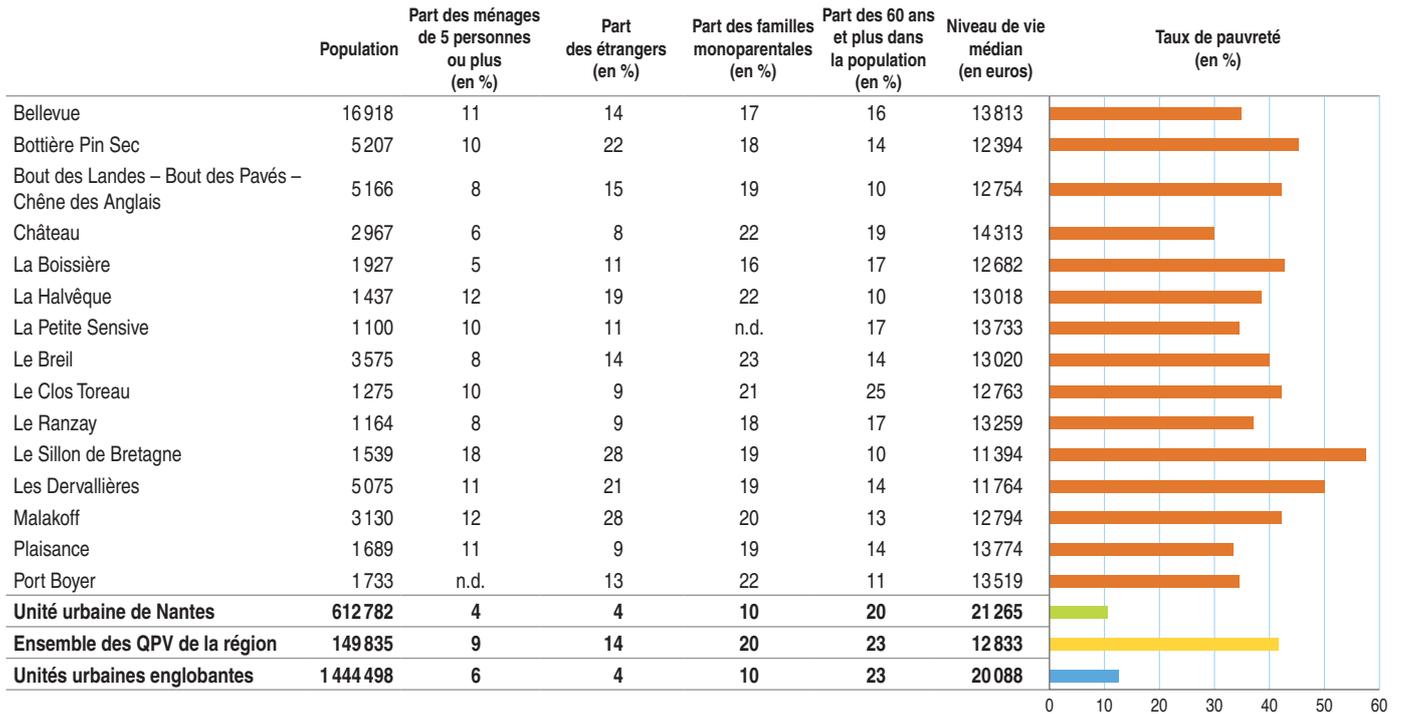
Unité urbaine de Nantes

— Voies ferrées

Niveau de vie médian (en euros) :

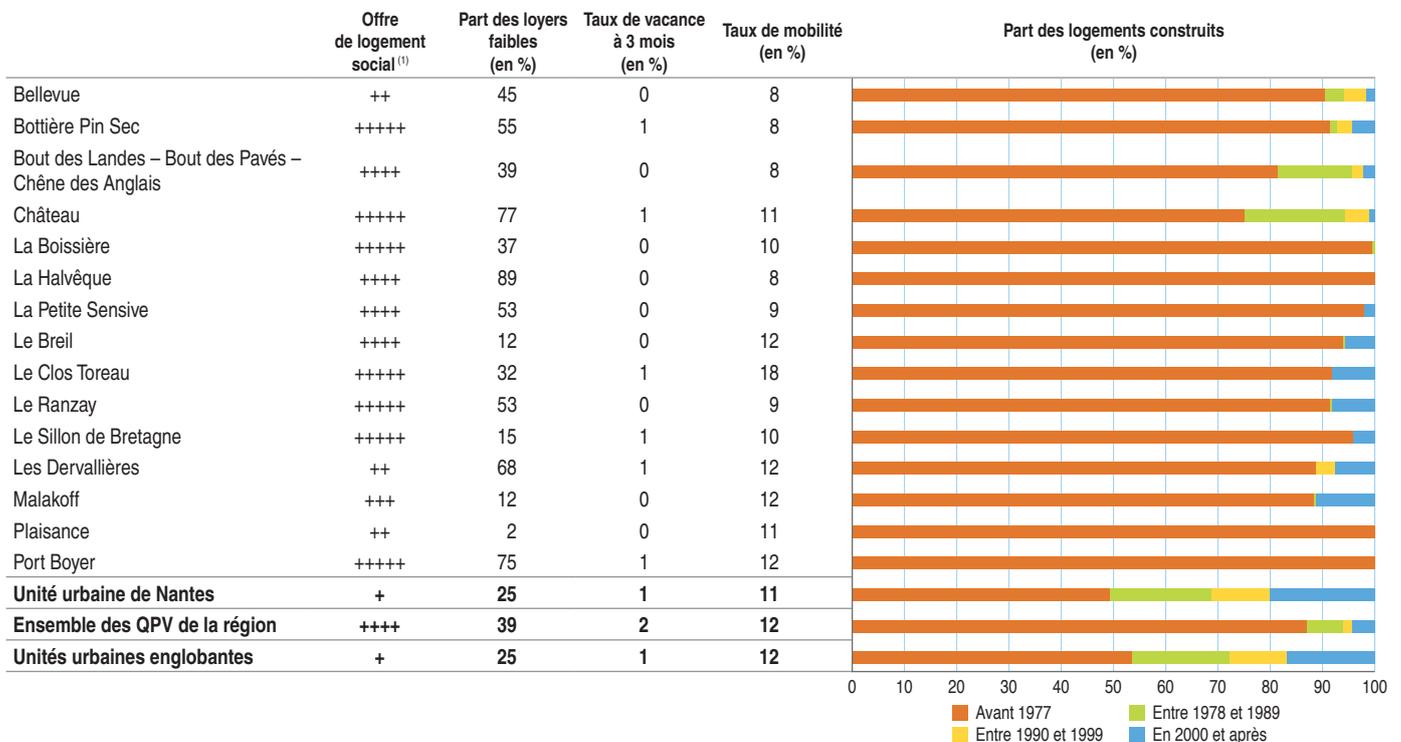
- 31 000 ou plus
- de 26 000 à moins de 31 000
- de 22 000 à moins de 26 000
- de 19 000 à moins de 22 000
- de 16 000 à moins de 19 000
- de 13 000 à moins de 16 000
- moins de 13 000

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV


n.d. : données non disponibles.

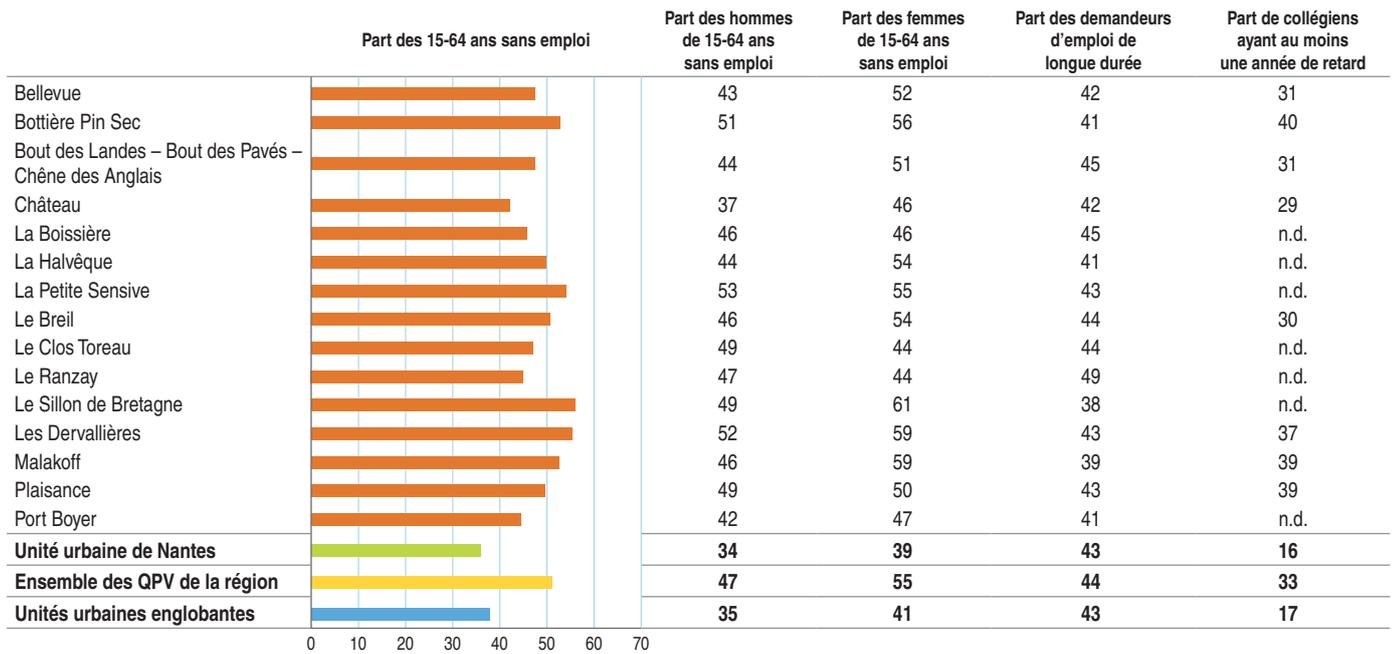
Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV


(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

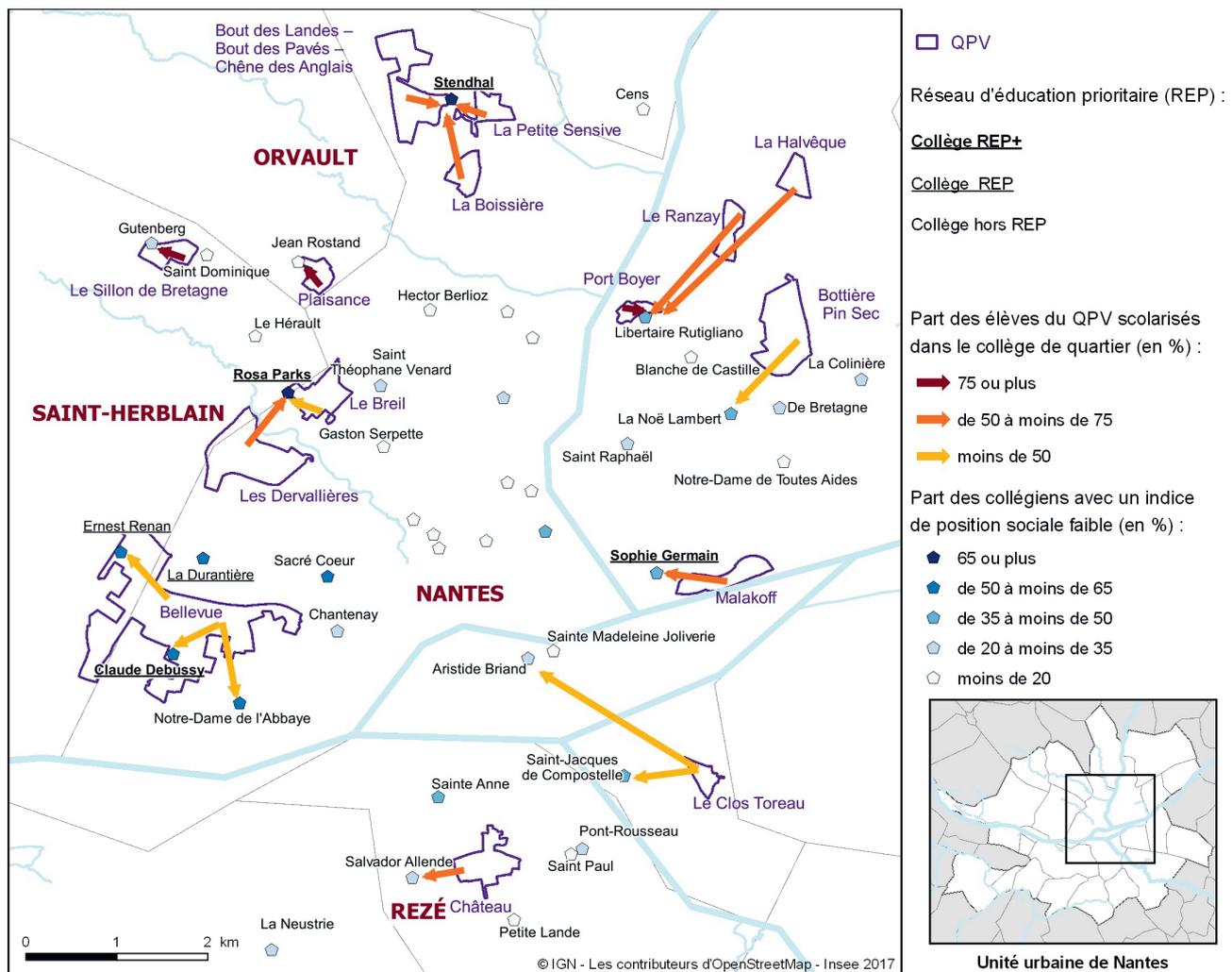
4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)



n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des Demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège



Lecture : entre 50 % et 75 % des élèves résidant dans le QPV de Malakoff sont scolarisés dans le collège Sophie Germain. Dans ce collège, entre 35 % et 50 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Angers : 32 500 habitants dans les 8 QPV de l'agglomération

L'unité urbaine d'Angers est la deuxième de la région par sa population. Elle compte huit quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). La situation socio-économique de ses habitants est moins favorable que dans l'agglomération de Nantes : le niveau de vie médian est nettement inférieur et la pauvreté plus présente, particulièrement dans la ville d'Angers où 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Les logements sont rarement vacants, contrairement à la situation dans les petites agglomérations. Les QPV de l'agglomération angevine regroupent 32 500 habitants. Ils sont tous localisés à Angers, sauf Le Grand Bellevue, situé à Trélazé.

Les quartiers de la Roseraie, Monplaisir et Belle Beille sont les trois plus grands quartiers : entre 6 200 et 8 900 personnes y résident. Ils ont bénéficié du programme national pour la rénovation urbaine (PNRU) et les deux derniers sont classés quartiers d'intérêt national depuis 2014.

À Monplaisir et à la Roseraie, le parc de logements sociaux est particulièrement ancien. En lien avec le nombre important de jeunes résidant dans ces quartiers, les collèges à proximité accueillent une majorité d'élèves d'origine sociale défavorisée. Trois d'entre eux appartiennent au réseau d'éducation prioritaire (REP), dont deux sont inscrits en REP+ (Jean Vilar à la Roseraie et Jean Lurçat à Monplaisir). Dans ces deux collèges, les trois quarts des élèves proviennent d'un milieu social défavorisé. La situation socio-économique des habitants est dans la moyenne des QPV, même si les contrastes sont importants au sein des quartiers.

Le quartier de Belle Beille a un profil un peu différent, le niveau de vie médian étant légèrement supérieur à la moyenne des QPV et la pauvreté moins présente. La population est cependant plus fragilisée dans certaines parties du quartier. La proximité du campus universitaire explique que les jeunes de 15 à 24 ans soient plus présents que dans les autres QPV (un habitant du quartier sur cinq), tandis que les moins de 14 ans sont moins représentés.

Le quartier des Hauts de Saint Aubin est également dans une situation relativement plus favorable que la moyenne des QPV. La moitié du parc social a été construit après 1999, notamment dans le cadre des programmes de renouvellement urbain dont le quartier a bénéficié depuis les années 1980. En particulier, la cité Verneau a été détruite à partir de 2013 pour laisser la

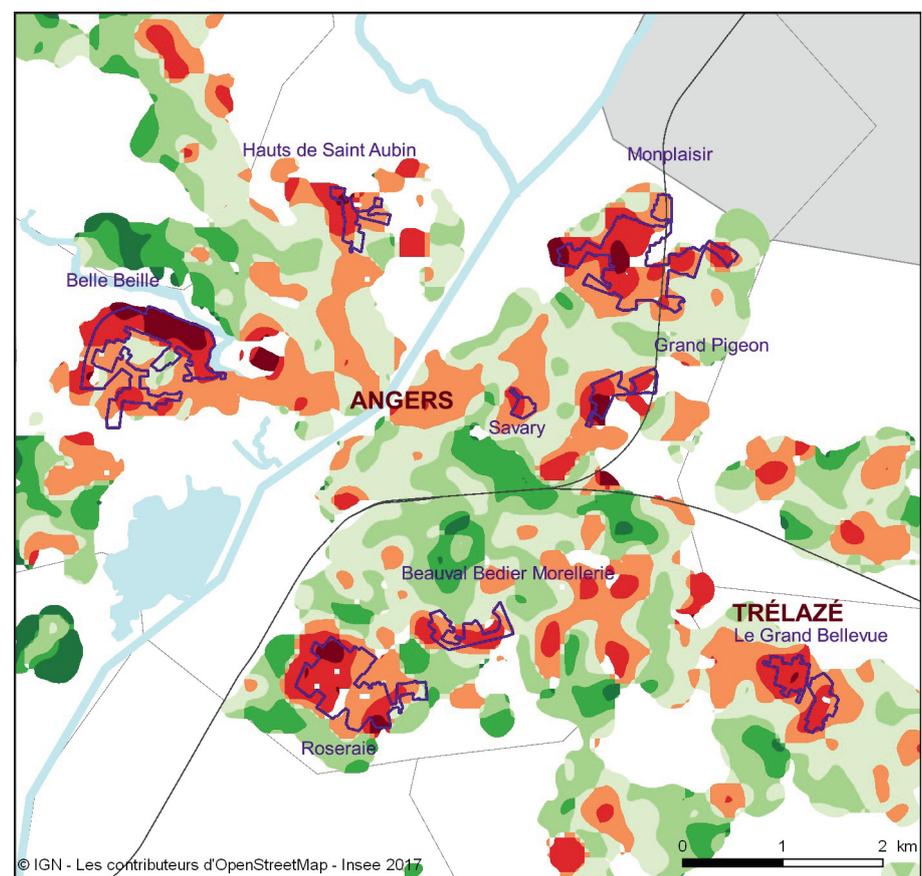
place à de nouvelles constructions. Le QPV Grand Pigeon comporte aussi des logements sociaux récents, en lien avec les opérations de réhabilitation, démolition et construction réalisées depuis 2004.

Le plus petit des huit quartiers, Savary, connaît une situation particulièrement dégradée : la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté et 56 % des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas. Le profil des logements est relativement diversifié (78 logements sociaux pour 100 ménages contre 93 en moyenne dans les QPV de la région) et un ménage sur six est propriétaire de son logement. Le parc social est particulièrement ancien, exclusivement

construit avant 1977. Cependant, les loyers ne sont pas parmi les plus faibles de l'agglomération. La proximité du centre-ville permet aux habitants d'être proches de nombreux commerces et services. Ce quartier est nouveau dans le dispositif de la politique de la ville, comme le QPV Beauval Bedier Morellerie.

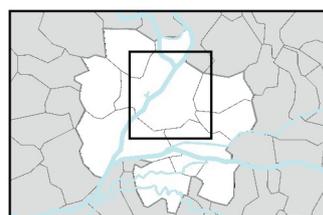
Au Grand Bellevue, à Trélazé, les difficultés socio-économiques sont également très présentes. Le parc de logements est essentiellement social, les constructions sont anciennes et les loyers relativement faibles. Le quartier bénéficie d'opérations de renouvellement urbain importantes dans le cadre du PNRU engagé en 2004. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



© IGN - Les contributeurs d'OpenStreetMap - Insee 2017

□ QPV



Unité urbaine d'Angers

— Voies ferrées

Niveau de vie médian (en euros) :

- 31 000 ou plus
- de 26 000 à moins de 31 000
- de 22 000 à moins de 26 000
- de 19 000 à moins de 22 000
- de 16 000 à moins de 19 000
- de 13 000 à moins de 16 000
- moins de 13 000

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Beauval Bedier Morellerie	2 286	9	7	21	14	13 054	
Belle Beille	6 236	7	7	20	18	13 438	
Grand Pigeon	2 642	9	8	24	17	12 968	
Hauts de Saint Aubin	1 450	11	8	21	11	13 874	
Le Grand Bellevue	2 169	12	18	16	16	12 690	
Monplaisir	7 402	9	12	20	16	12 716	
Roseraie	8 904	9	16	19	16	12 945	
Savary	1 375	12	17	18	21	12 051	
Unité urbaine d'Angers	220 445	7	4	11	22	19 365	
Ensemble des QPV de la région	1 49 835	9	14	20	23	12 833	
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV

	Offre de logement social ⁽¹⁾	Part des loyers faibles (en %)	Taux de vacance à 3 mois (en %)	Taux de mobilité (en %)	Part des logements construits (en %)
Beauval Bedier Morellerie	+++++	25	1	15	
Belle Beille	++++	24	1	12	
Grand Pigeon	+++++	31	1	16	
Hauts de Saint Aubin	+++++	13	2	16	
Le Grand Bellevue	++++	54	0	14	
Monplaisir	+++	31	1	13	
Roseraie	++	47	0	10	
Savary	++	5	1	10	
Unité urbaine d'Angers	+	25	1	13	
Ensemble des QPV de la région	++++	39	2	12	
Unités urbaines englobantes	+	25	1	12	

(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

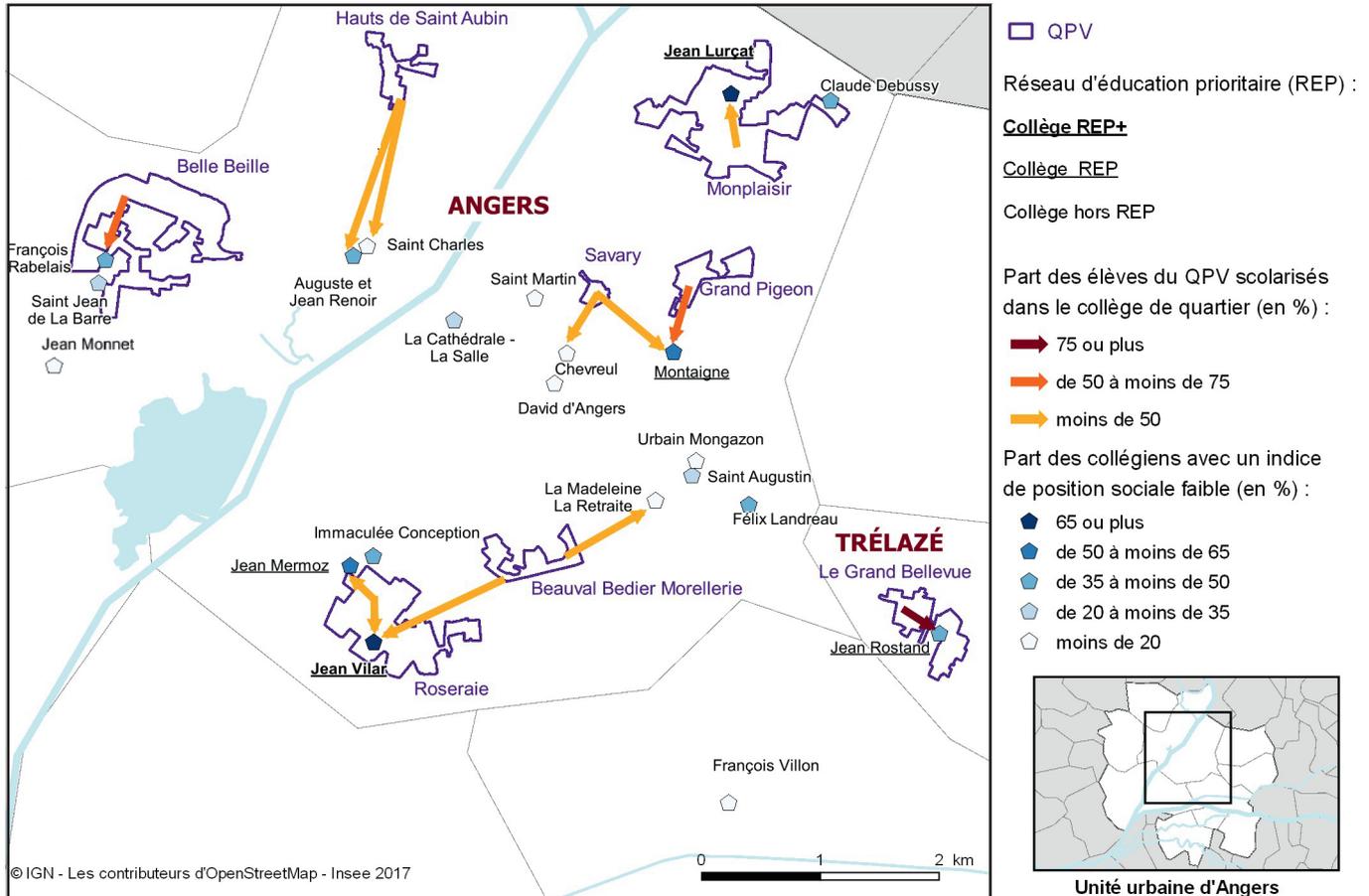
4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)

	Part des 15-64 ans sans emploi	Part des hommes de 15-64 ans sans emploi	Part des femmes de 15-64 ans sans emploi	Part des demandeurs d'emploi de longue durée	Part de collégiens ayant au moins une année de retard
Beauval Bedier Morellerie		51	54	49	37
Belle Beille		47	53	48	24
Grand Pigeon		56	56	45	25
Hauts de Saint Aubin		44	47	47	n.d.
Le Grand Bellevue		42	64	54	n.d.
Monplaisir		45	57	47	25
Roseraie		49	56	46	31
Savary		56	56	44	n.d.
Unité urbaine d'Angers		39	45	46	16
Ensemble des QPV de la région		47	55	44	33
Unités urbaines englobantes		35	41	43	17

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; Rectoat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège



Lecture : entre 50 % et 75 % des élèves résidant dans le QPV de Belle Beille sont scolarisés dans le collège François Rabelais. Dans ce collège, entre 35 % et 50 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Le Mans : 26 300 habitants dans les 5 QPV de l'agglomération

L'unité urbaine du Mans comprend cinq quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 26 300 personnes y habitent. Ils s'insèrent dans une agglomération où la pauvreté est relativement marquée : 16 % des habitants de l'unité urbaine du Mans vivent sous le seuil de pauvreté, soit 5 points de plus que dans celle de Nantes et 3 points de plus qu'en moyenne dans les 11 agglomérations comportant des QPV. Dans l'ensemble de l'unité urbaine du Mans comme dans ses QPV, peu de logements sociaux sont vacants en comparaison avec les plus petites agglomérations de la région.

La plupart des quartiers de la politique de la ville de l'agglomération du Mans sont de grande taille. Les Sablons est le deuxième QPV le plus peuplé de la région, après Bellevue à Nantes, avec 9 700 habitants. À l'inverse, L'Épine est l'un des plus petits QPV. Ces deux quartiers, ainsi que Ronceray Glonnières Vauguyon, sont situés sur la commune du Mans. Chaoué Perrières se trouve à Allonnes et Bellevue Carnac sur les communes de Coulaines et du Mans. Tous les QPV étaient auparavant dans le dispositif de la politique de la ville, même si leurs contours ont été redéfinis en 2014. À l'exception de L'Épine, tous sont concernés par le nouveau programme national de renouvellement urbain, en tant que quartiers prioritaires d'intérêt national pour Chaoué Perrières et d'intérêt régional pour les trois autres.

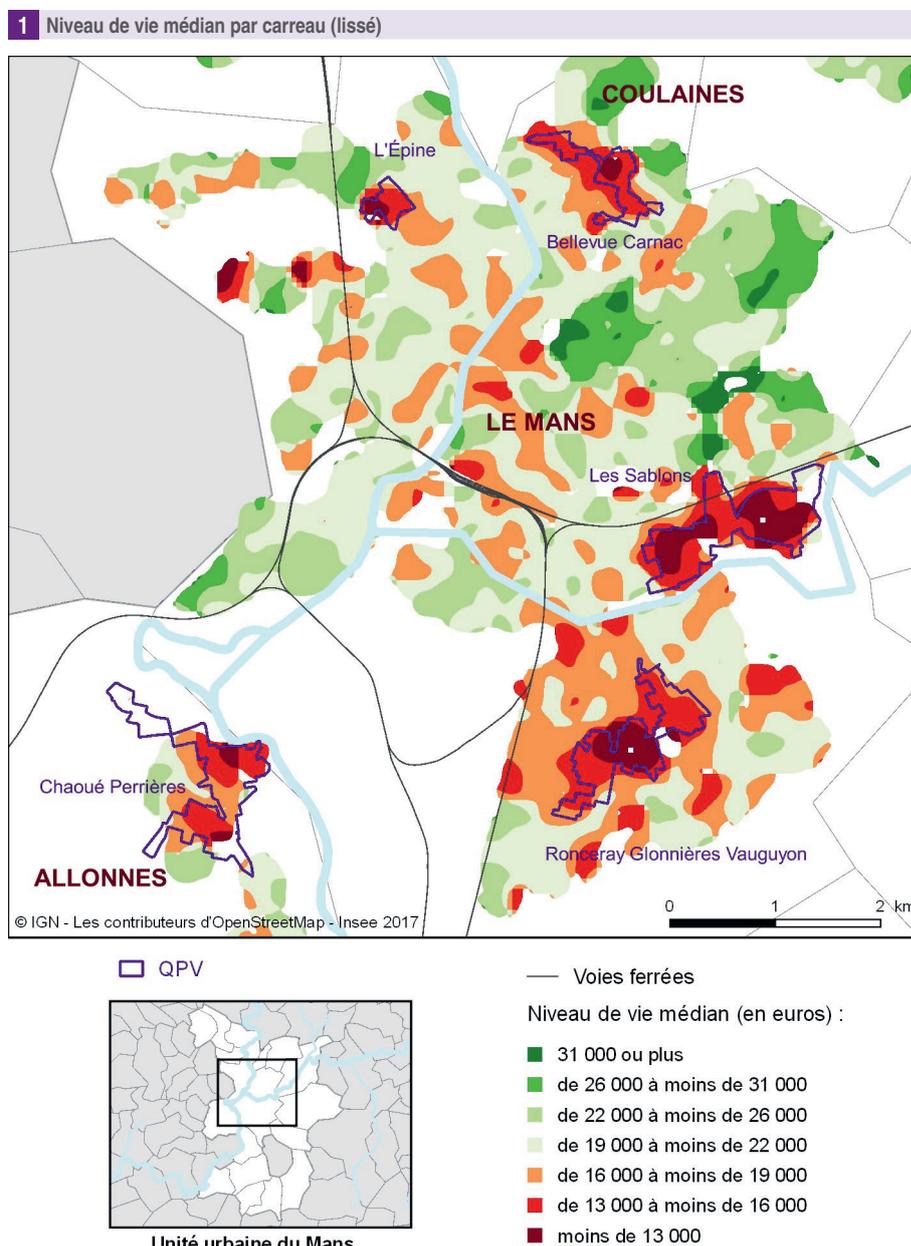
Excepté dans le quartier de Chaoué Perrières, la moitié de la population des QPV de l'agglomération mancelle est pauvre, contre 42 % en moyenne dans les QPV de la région. Les habitants rencontrent également des difficultés en matière d'emploi, particulièrement aux Sablons et à Ronceray Glonnières Vauguyon où respectivement 61 % et 55 % des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas. Les structures familiales sont fragilisées, avec une forte part de familles monoparentales, notamment aux Sablons, à Bellevue Carnac et à L'Épine. Le logement social est très présent et ancien.

Le quartier de Chaoué Perrières a un profil un peu différent. La situation socio-économique y est relativement plus favorable qu'en moyenne dans les QPV. Le niveau de vie médian est plus élevé et la pauvreté un peu moins présente, même si 37 % des habitants sont touchés. Le parc de logements

est plus mixte (78 logements sociaux pour 100 ménages, contre 93 en moyenne dans les QPV de la région). La quasi-totalité des logements sociaux ont été construits avant 1977 et les trois quarts des loyers sont parmi les plus faibles de l'agglomération.

Parmi les collèges où sont principalement scolarisés les jeunes des QPV, sept appartiennent au réseau d'éducation prioritaire (REP), dont quatre inscrits en REP+. Ils accueillent une grande majorité d'élèves provenant d'un milieu social défavorisé. Il

s'agit d'établissements à proximité des quartiers des Sablons, de Ronceray Glonnières Vauguyon et de Chaoué Perrières. ■



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Bellevue Carnac	4 264	11	9	26	14	11 976	
Chaoué Perrières	5 407	8	7	18	21	13 655	
L'Épine	880	n.d.	11	24	7	11 685	
Les Sablons	9 714	13	18	22	15	11 520	
Ronceray Glonnières Vauguon	6 000	8	10	17	18	12 111	
Unité urbaine du Mans	210 527	6	4	11	24	19 327	
Ensemble des QPV de la région	1 498 335	9	14	20	23	12 833	
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV

	Offre de logement social ⁽¹⁾	Part des loyers faibles (en %)	Taux de vacance à 3 mois (en %)	Taux de mobilité (en %)	Part des logements construits (en %)
Bellevue Carnac	+++++	28	1	13	
Chaoué Perrières	++	73	1	12	
L'Épine	+++++	4	1	14	
Les Sablons	+++++	42	1	13	
Ronceray Glonnières Vauguon	++++	35	0	12	
Unité urbaine du Mans	+	25	1	13	
Ensemble des QPV de la région	++++	39	2	12	
Unités urbaines englobantes	+	25	1	12	

(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

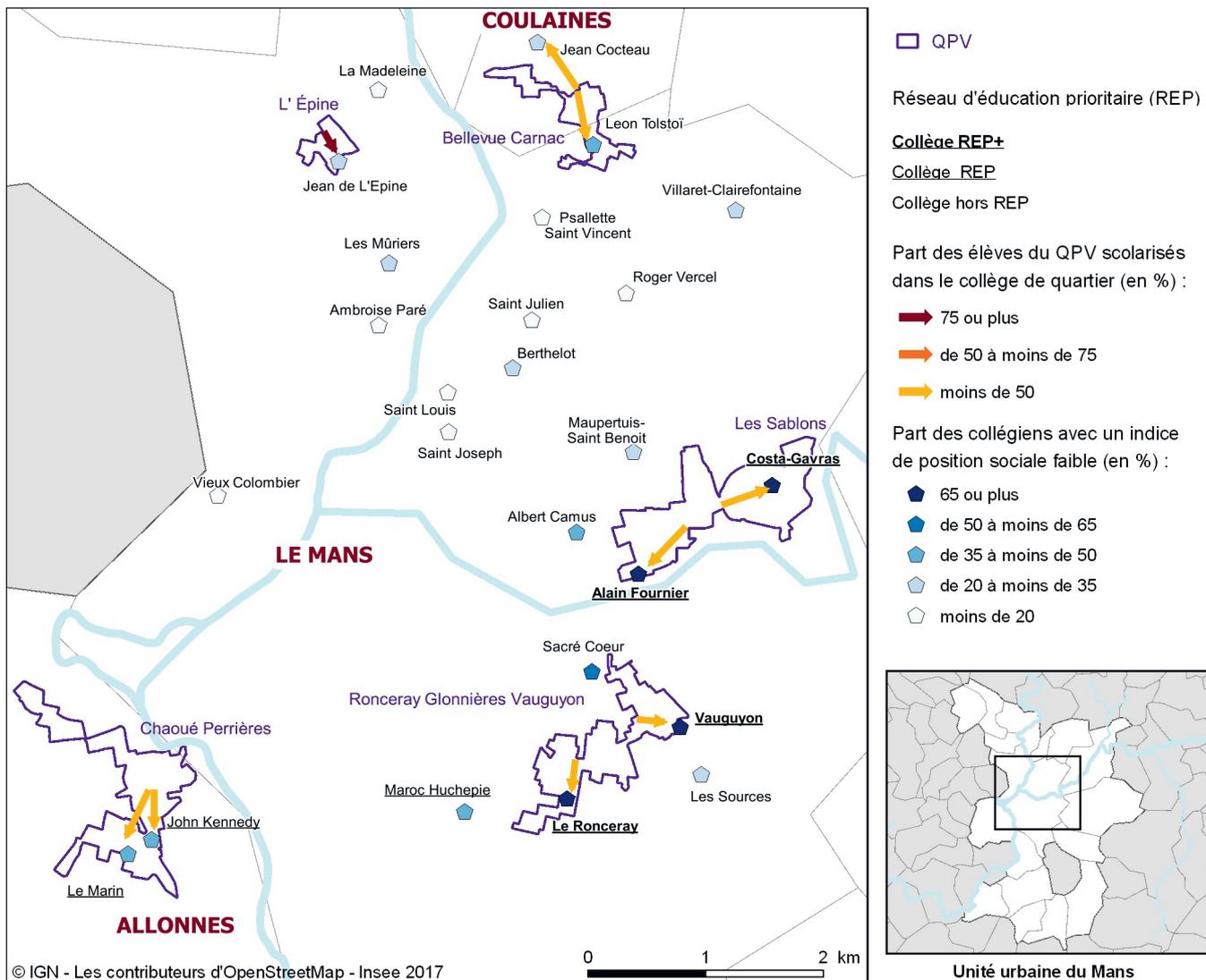
4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)

	Part des 15-64 ans sans emploi	Part des hommes de 15-64 ans sans emploi	Part des femmes de 15-64 ans sans emploi	Part des demandeurs d'emploi de longue durée	Part de collégiens ayant au moins une année de retard
Bellevue Carnac		46	53	41	36
Chaoué Perrières		41	55	41	39
L'Épine		41	42	49	n.d.
Les Sablons		56	65	44	35
Ronceray Glonnières Vauguon		49	60	45	35
Unité urbaine du Mans		36	41	43	19
Ensemble des QPV de la région		47	55	44	33
Unités urbaines englobantes		35	41	43	17

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des Demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège



Lecture : moins de 50 % des élèves résidant dans le QPV des Sablons sont scolarisés dans le collège Alain Fournier. Dans ce collège, 65 % des élèves ou plus ont un indice de position sociale faible.
 Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Saint-Nazaire : 8 900 habitants dans les 3 QPV

Deuxième plus grande agglomération de Loire-Atlantique, Saint-Nazaire compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Dans son ensemble, ce territoire littoral est dans une situation socio-économique plutôt favorable : le niveau de vie médian est relativement élevé et 11 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, soit 2 points de moins qu'en moyenne dans les unités urbaines comprenant des QPV. La pauvreté est cependant plus présente dans la commune de Saint-Nazaire. Les trois QPV y sont localisés. Même si leurs contours ont été redéfinis en 2014, ils s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la politique de la ville auparavant. Ils sont essentiellement constitués de logements sociaux construits avant 1977, le parc social plus récent se situant hors des QPV. Classés prioritaires d'intérêt régional, ces QPV bénéficieront du nouveau programme national de renouvellement urbain.

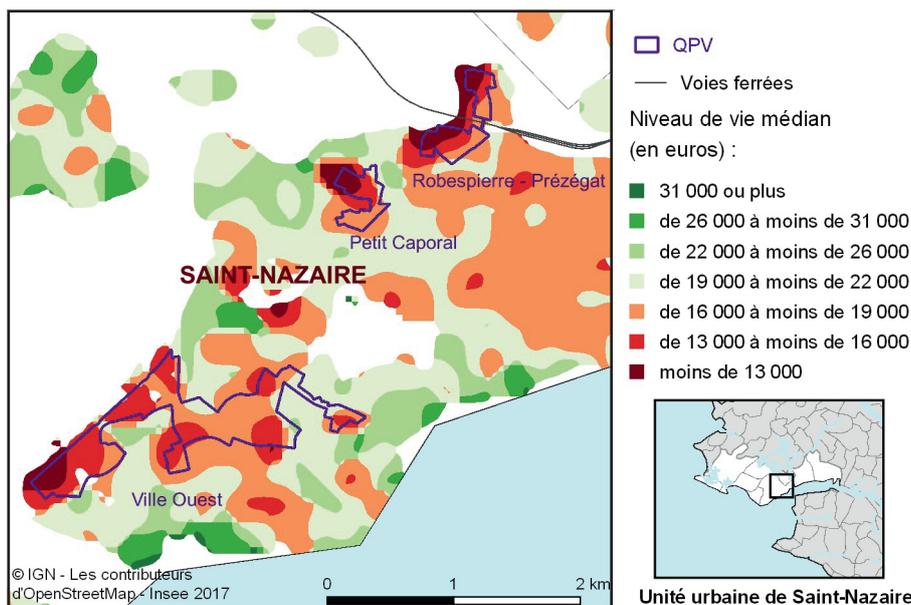
Les QPV Petit Caporal et Robespierre – Prézégat sont relativement petits : un millier d'habitants vivent dans chacun d'entre eux. Ils sont géographiquement proches. Leur population rencontre des difficultés importantes sur le marché du travail : les deux tiers des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas, contre la moitié en moyenne dans les QPV. Dans ces deux quartiers, le parc de logements est essentiellement constitué de logements locatifs sociaux anciens. Petit Caporal comporte cependant 6 % de logements construits après 2000, alors que la totalité du parc social date d'avant 1977 à Robespierre – Prézégat. La situation socio-économique est plus défavorable à Robespierre – Prézégat où le niveau de vie médian est particulièrement faible et où 50 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. À Petit Caporal, 41 % de la population est

dans ce cas. Les familles monoparentales y sont cependant plus nombreuses, de même que les personnes âgées.

Le QPV Ville Ouest est un quartier étendu, regroupant 6 700 habitants. Il est en moyenne plus préservé que les deux autres QPV mais la situation semble plus fragilisée du côté de la Bouletterie. À Ville Ouest, la population est plus jeune. La pauvreté est un peu moins présente, même si elle touche 38 % de la population et 54 % des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas. Le parc de logements est un peu plus mixte que dans les autres QPV de Saint-Nazaire (93 logements sociaux pour 100 ménages). La moitié des élèves habitant dans le quartier vont au collège Pierre Norange. Cet établissement

fait partie du réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+). Il accueille majoritairement des jeunes issus d'un milieu social défavorisé. Ce quartier a fait l'objet d'un programme de rénovation urbaine entre 2007 et 2012. Les conditions de logement et le cadre de vie ont été améliorés. Ces opérations ont pu entraîner une hausse des loyers : 40 % d'entre eux sont parmi les plus faibles de l'agglomération, contre plus de 70 % dans les deux autres QPV de l'agglomération. La part de logements sociaux vacants est plus élevée que dans les autres quartiers et qu'en moyenne dans l'agglomération. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)

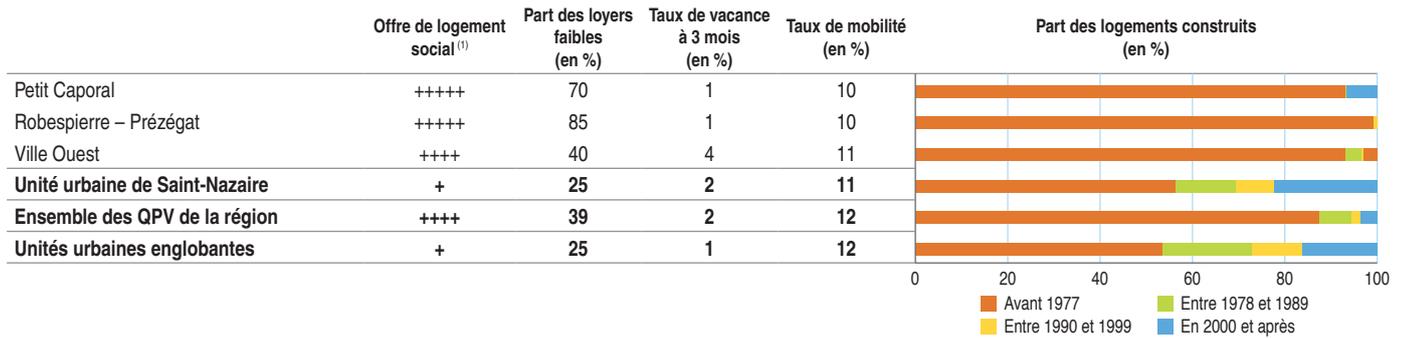


Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

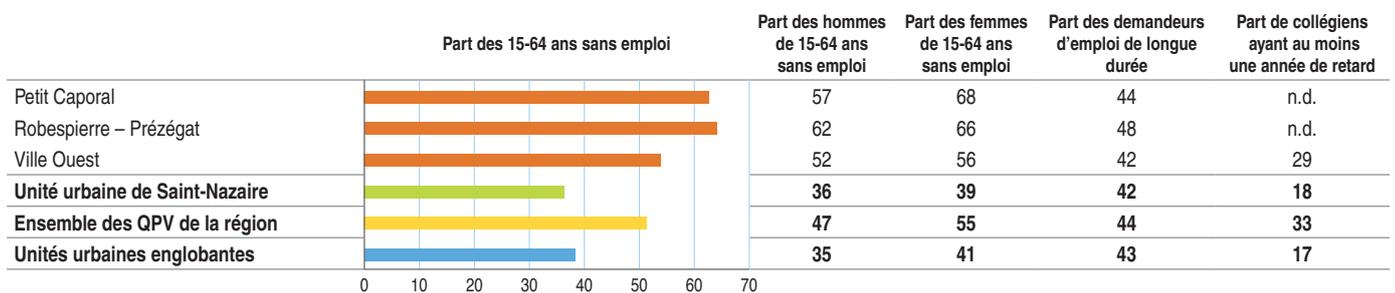
	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Petit Caporal	1 008	9	10	23	24	12 697	41
Robespierre – Prézégat	1 109	9	12	20	21	11 901	50
Ville Ouest	6 735	9	9	21	17	13 259	38
Unité urbaine de Saint-Nazaire	149 611	7	2	10	29	19 962	11
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	40
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	12

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV


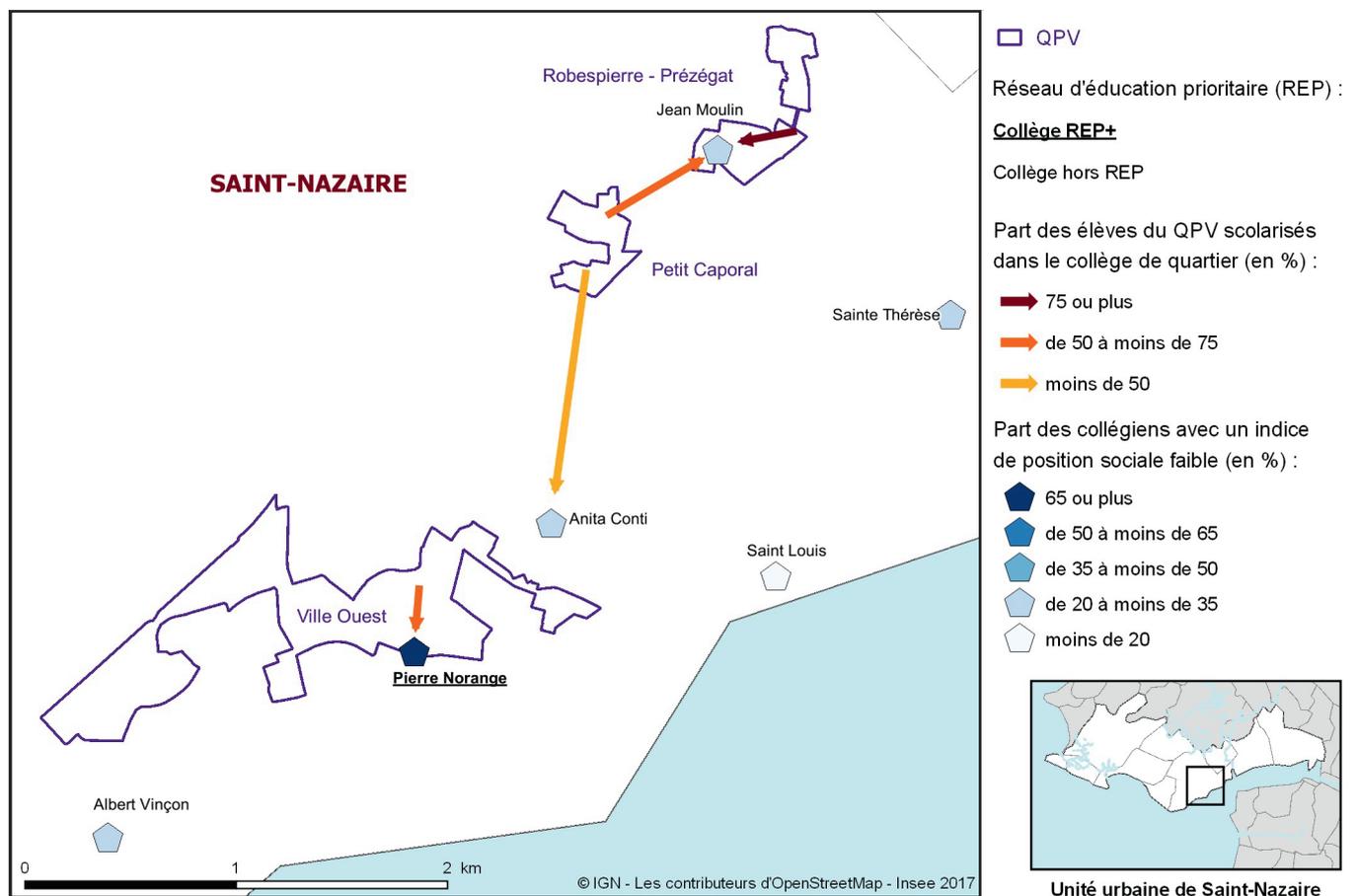
(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)


n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des Demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège


Lecture : entre 50 % à 75 % des élèves résidant dans le QPV Ville Ouest sont scolarisés dans le collège Pierre Norange. Dans ce collège, plus de 65 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013.

Laval : 6 700 habitants dans les 3 QPV

Les trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de la Mayenne se situent à Laval. Ils regroupent 6 700 habitants, soit 10 % de la population de l'unité urbaine. Déjà inscrits dans le dispositif de la politique de la ville, leurs contours ont été resserrés en 2014. Dans l'agglomération, le niveau de vie est dans la moyenne des grands pôles urbains. La pauvreté est cependant un peu plus présente qu'ailleurs : elle touche 14 % des habitants de l'unité urbaine, soit 1 point de plus qu'en moyenne dans les 11 agglomérations comportant des QPV. Du point de vue de l'emploi, la situation est relativement favorable : 12 % des actifs sont au chômage (2 points de moins qu'en moyenne dans les 11 agglomérations englobantes). Dans la ville de Laval, le niveau de vie médian est plus faible et 17 % de la population vit sous le seuil de pauvreté.

Dans l'agglomération lavalloise, les logements sociaux sont rarement vacants pendant plus de trois mois. Par ailleurs, les habitants ont plus souvent emménagé récemment que dans les autres agglomérations.

Les trois QPV ont des profils assez différents. À Kellermann, la situation socio-économique des habitants est dégradée par rapport aux autres QPV : le niveau de vie médian est particulièrement faible et 56 % des habitants sont pauvres. Par ailleurs, 57 % des personnes de 15 à 64 ans sont sans emploi, cette part atteignant 65 % chez les femmes. Les familles nombreuses sont plus présentes, de même que les étrangers. Le parc d'habitations est presque exclusivement constitué de logements locatifs sociaux construits avant 1977 et neuf sur dix ont des loyers parmi les plus faibles de l'agglomération.

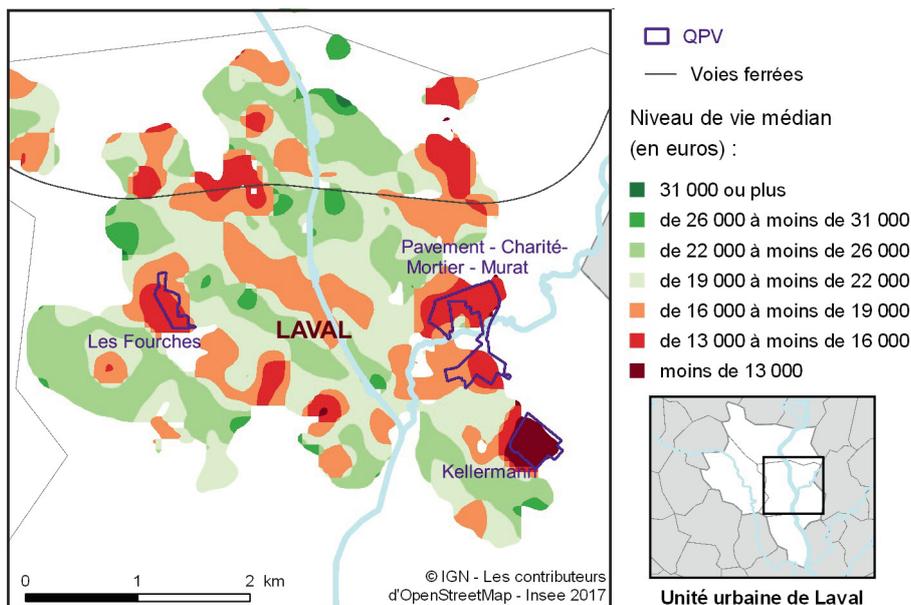
Le quartier Pavement – Charité – Mortier – Murat est le plus grand QPV de l'agglomé-

ration avec 3 300 habitants. La situation socio-économique est un peu plus favorable qu'en moyenne dans les QPV. La pauvreté touche cependant 39 % des habitants et 43 % des personnes en âge de travailler sont sans emploi.

Assez proches géographiquement, ces deux QPV sont aujourd'hui considérés comme prioritaires d'intérêt régional. Alors qu'ils n'étaient pas concernés par le précédent programme, ils bénéficient du nouveau programme national de renouvellement urbain. La majorité des jeunes habitant dans ces quartiers sont scolarisés au collège Alain Gerbault. Celui-ci appartient au réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+). La moitié des élèves qui y sont scolarisés sont issus d'un milieu social défavorisé.

Les Fourches, avec 1 200 habitants, se situe dans une situation intermédiaire par rapport aux deux autres QPV. Le taux de pauvreté est dans la moyenne des QPV de la région, de même que le taux d'emploi. Le parc social est ancien mais les loyers sont plus élevés que dans les deux autres QPV de Laval. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



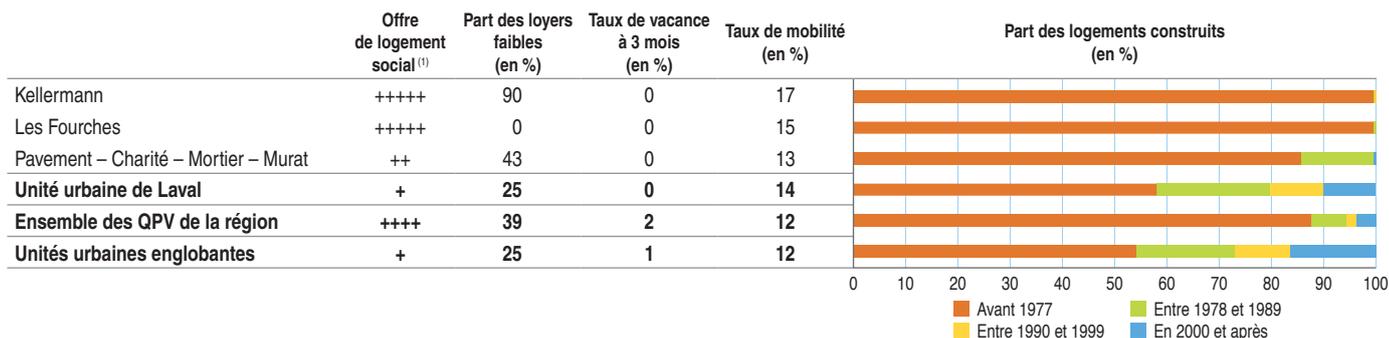
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

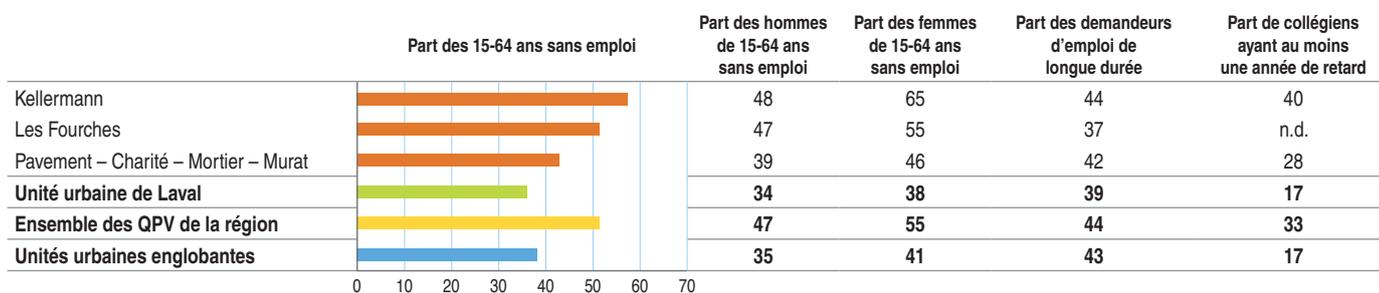
	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Kellermann	2 214	16	29	19	11	11 221	56
Les Fourches	1 196	7	13	17	24	12 708	42
Pavement – Charité – Mortier – Murat	3 274	8	12	18	17	13 340	39
Unité urbaine de Laval	67 477	7	4	10	23	19 363	14
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	43
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	12

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012.

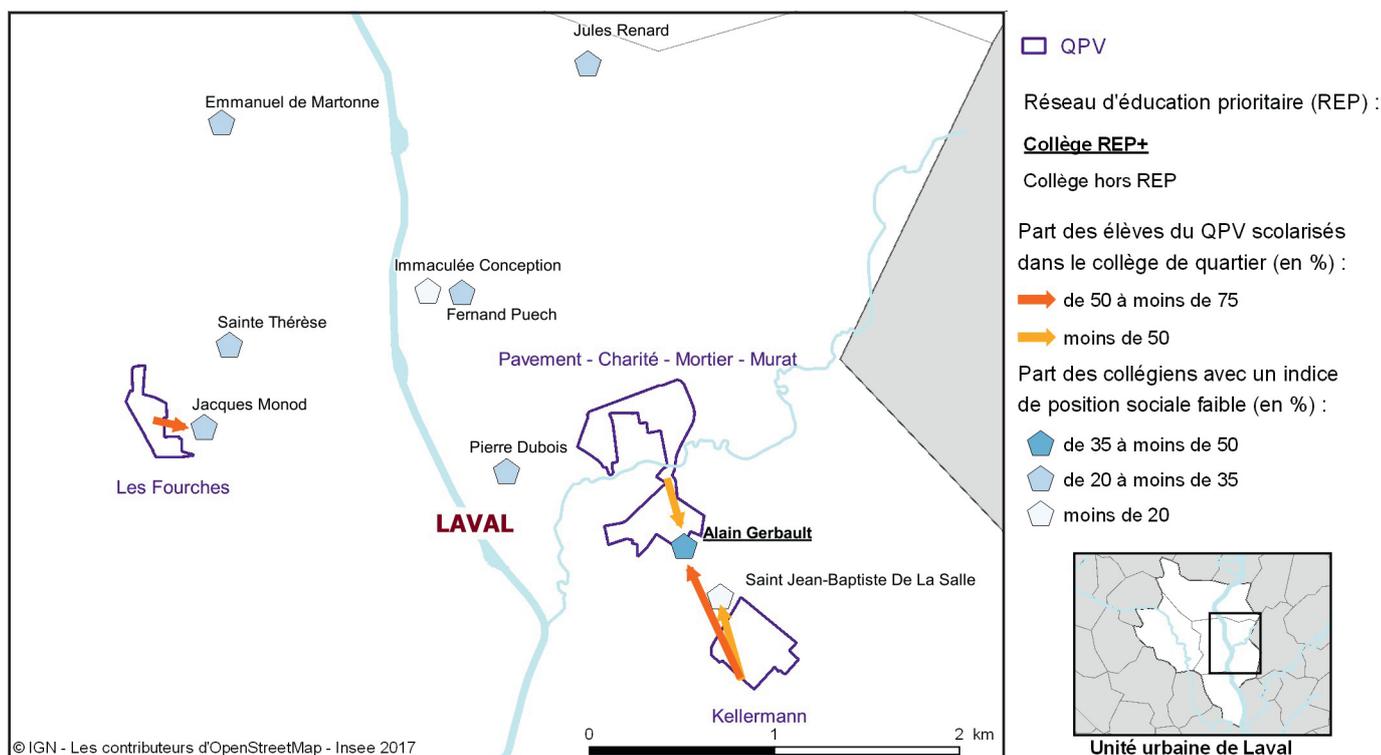
3 Caractéristiques du parc social dans les QPV



4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)



5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège



Lecture : entre 50 % et 75 % des élèves résidant dans le QPV des Fourches sont scolarisés dans le collège Jacques Monod. Dans ce collège, entre 20 % et 35 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Cholet : 7 500 habitants dans les 4 QPV

Dans l'unité urbaine de Cholet, 7 500 personnes habitent dans les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), soit 13 % de la population de l'unité urbaine. La situation socio-économique de cette agglomération est proche de la moyenne des 11 unités urbaines comportant des QPV, notamment en matière de pauvreté. Le niveau de vie médian est cependant légèrement plus faible et les actifs sont un peu plus souvent au chômage (15 % contre 14 % en moyenne dans les 11 unités urbaines englobantes).

Les quatre QPV sont de taille comparable et sont situés à Cholet, la ville-centre de l'unité urbaine. Leurs profils sont contrastés.

Jean Monnet et Bretagne Bostangis sont des QPV particulièrement fragilisés. Le niveau de vie médian de la population est faible. La moitié des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. Les familles nombreuses y sont plus présentes et, sur cinq personnes âgées de 15 à 64 ans, trois n'ont pas d'emploi. Les demandeurs d'emploi sont un peu plus souvent inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. Le collège Joachim du Bellay fait partie du réseau d'éducation prioritaire, neuf élèves sur dix habitant le QPV Jean Monnet y sont scolarisés. Les logements sont en quasi-totalité loués dans le secteur social mais ils présentent des caractéristiques différentes dans les deux quartiers.

Dans le quartier Jean Monnet, les logements sociaux sont plus souvent vacants et un ménage sur cinq y habite depuis moins d'un an. Le quartier fait l'objet de différents dispositifs de la politique de la ville depuis le début des années 1980. Ces dernières années, il bénéficie du programme national pour la rénovation urbaine engagé en 2004. Si la grande majorité du parc est ancien, 15 % des logements sociaux ont été construits entre

1990 et 1999 et 8 % après 2000, ce qui est plus que dans les autres QPV de Cholet. Les travaux de renouvellement urbain améliorent l'habitat et le cadre de vie. Ils contribuent sans doute à la hausse du prix des logements : peu de logements sociaux ont des loyers faibles par rapport au reste du parc social choletais.

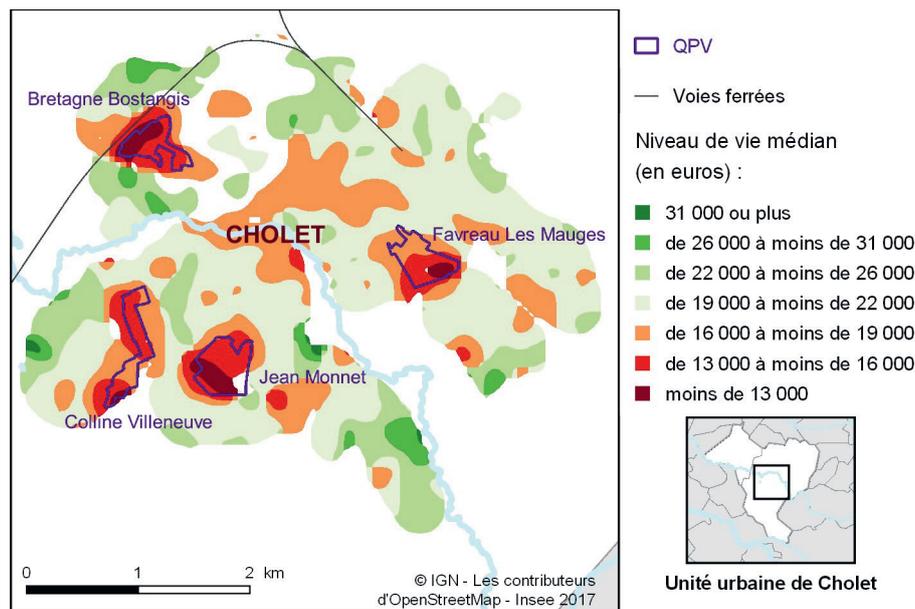
À Bretagne Bostangis, la vacance et la mobilité sont moindres. Les loyers sont plus souvent faibles et les logements sociaux datent presque tous d'avant 1977. Les familles monoparentales sont particulièrement nombreuses dans ce quartier.

Les quartiers de Favreau Les Mauges et Colline Villeneuve sont dans une situation relativement plus favorable. L'offre de

logements est plus mixte à Favreau Les Mauges : un habitant sur six est propriétaire de son logement. Le parc de logements sociaux est cependant très présent, avec 80 logements sociaux pour 100 ménages, et quasi exclusivement construit avant 1977. Favreau Les Mauges est considéré comme quartier prioritaire d'intérêt régional et est concerné par des opérations du nouveau programme national de renouvellement urbain. Ce programme comprend également un volet pour améliorer l'accès aux commerces et aux équipements.

Le parc de logements est également relativement ancien dans le quartier Colline Villeneuve, même si un logement sur cinq a été construit entre 1978 et 1989. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



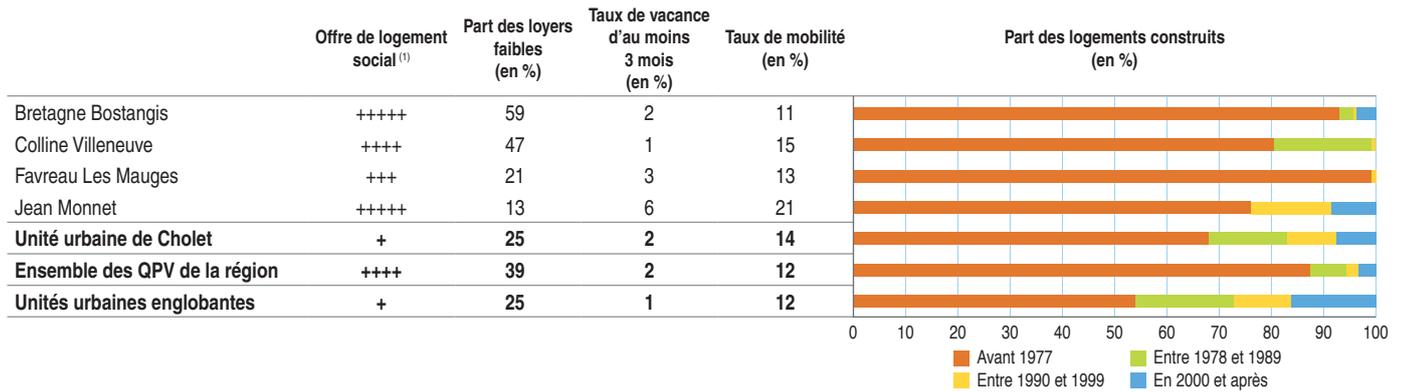
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Bretagne Bostangis	1 510	11	19	22	11	11 947	48
Colline Villeneuve	2 086	5	11	20	14	13 611	35
Favreau Les Mauges	1 973	7	18	19	16	13 618	35
Jean Monnet	1 970	15	33	17	14	11 693	52
Unité urbaine de Cholet	57 857	7	5	8	24	19 017	12
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	42
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	12

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012.

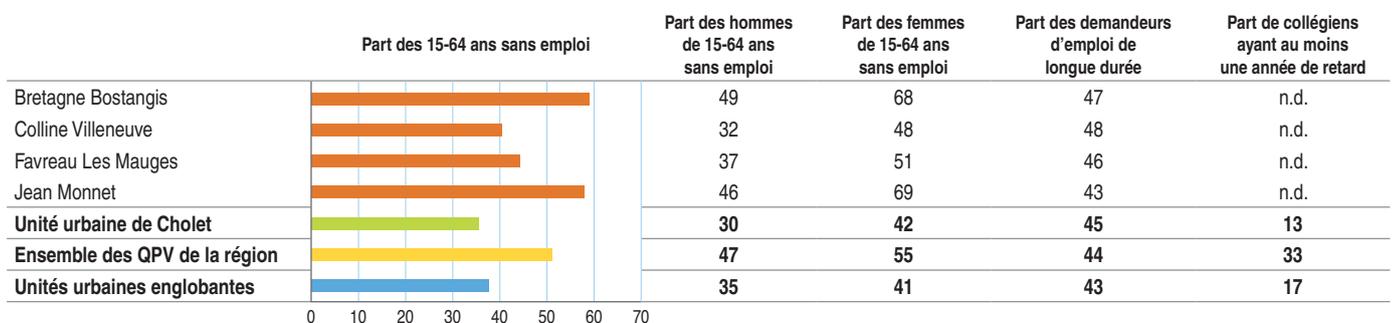
3 Caractéristiques du parc social dans les QPV



(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

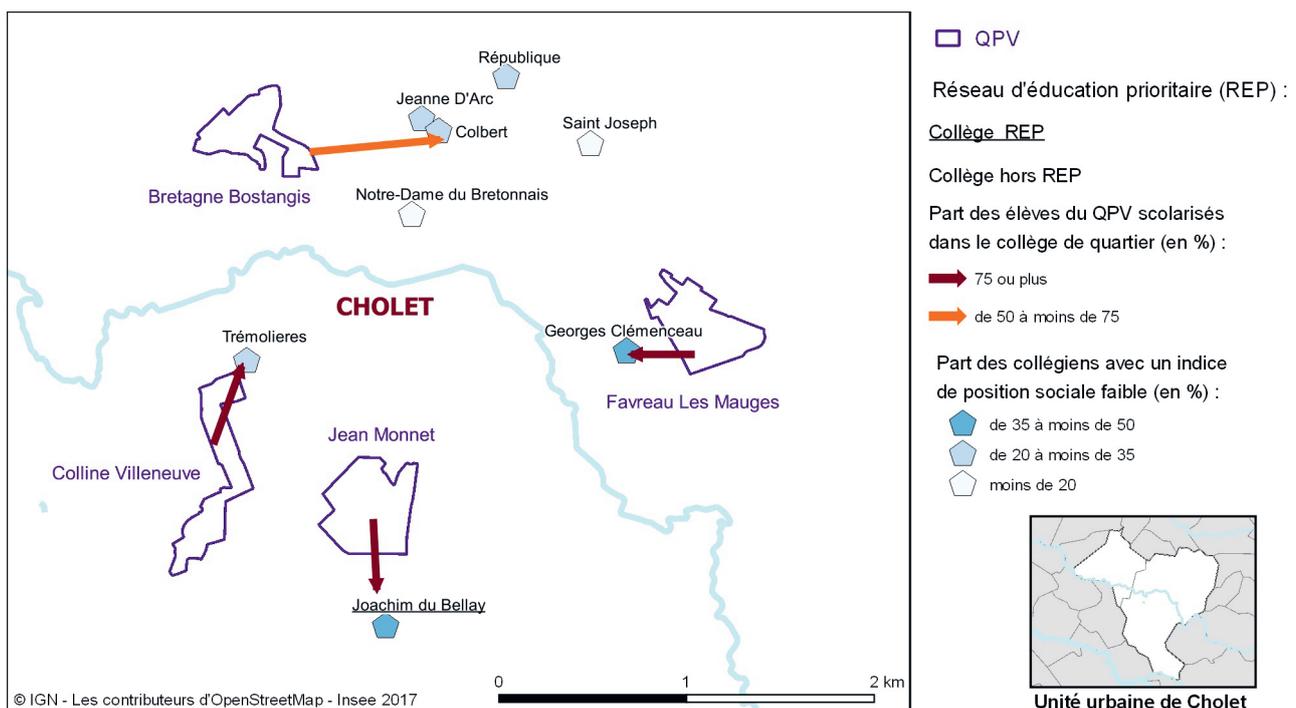
4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)



n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des Demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège



Lecture : entre 50 % et 75 % des élèves résidant dans le QPV Bretagne Bostangis sont scolarisés dans le collège Colbert. Dans ce collège, entre 20 % et 35 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

La Roche-sur-Yon : 5 200 habitants dans les 3 QPV

L'unité urbaine de La Roche-sur-Yon comprend trois quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), ils rassemblent 5 200 habitants. L'agglomération est dans une situation socio-économique un peu moins favorable qu'en moyenne : le niveau de vie médian est plus faible et 14 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté (1 point de plus que la moyenne dans les 11 unités urbaines comportant des QPV). Par ailleurs, 16 % des actifs sont au chômage, soit 2 points de plus qu'en moyenne dans les agglomérations englobantes. Les trois quartiers ont un profil proche de la moyenne des QPV de la région, voire légèrement plus favorable. Ils s'inscrivaient déjà dans le dispositif de la politique de la ville avant 2014, même si leurs contours ont été revus. Le QPV Liberté – Zola ne couvre qu'une partie du périmètre de l'ancien contrat urbain de cohésion sociale, mais s'étend, au-delà de la voie ferrée, à un autre quartier qui n'était pas inclus. La part de logements vacants est faible, dans les QPV comme dans le reste de l'agglomération. Aucun des collèges de La Roche-sur-Yon n'appartient au réseau d'éducation prioritaire. La part des collégiens provenant d'un milieu social défavorisé est relativement faible dans l'ensemble des établissements.

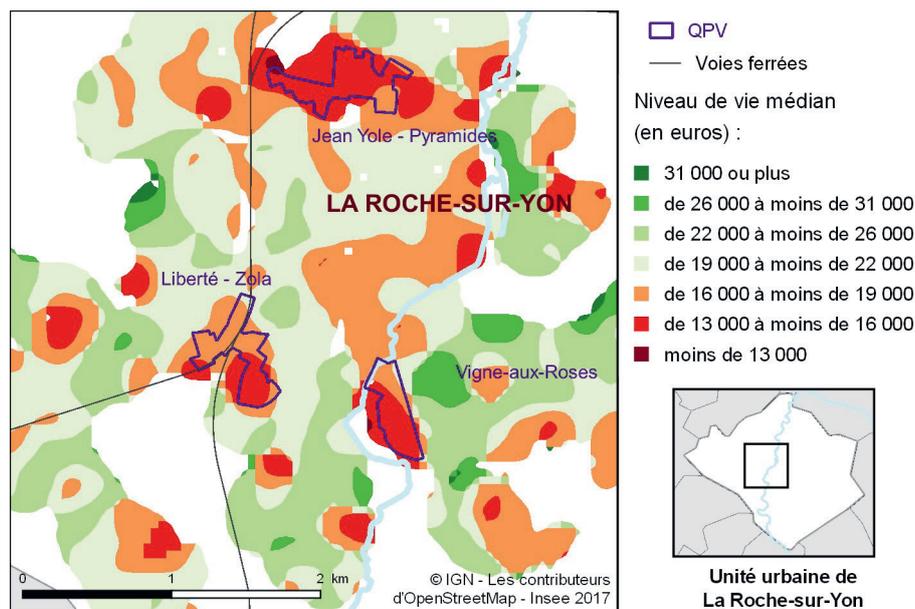
Le plus grand des trois QPV est Jean Yole – Pyramides, avec 2 500 habitants. La situation y est un peu plus favorable qu'en moyenne dans les QPV de la région en ce qui concerne le niveau de vie médian et la pauvreté. Au 1^{er} janvier 2014, la totalité des logements sociaux ont une date de construction antérieure à 1977. Cependant, de 2010 à 2016, un projet de renouvellement urbain permet de réhabiliter et construire de nouveaux logements sociaux dans le cadre du programme national pour la rénovation urbaine (PNRU).

Vigne-aux-Roses est actuellement un quartier prioritaire d'intérêt régional et bénéficie du nouveau PNRU. Ses habitants rencontrent davantage de difficultés socio-économiques que dans les autres QPV de La Roche-sur-Yon, même si la situation est proche de la moyenne des QPV de la région : 44 % vivent sous le seuil de pauvreté et la moitié des personnes de 15 à 64 ans sont sans emploi. Le parc social est fortement présent et un tiers des loyers sont parmi les plus faibles de l'agglomération.

Le QPV Liberté – Zola concentre un peu moins de difficultés que les deux autres QPV. La situation est cependant contrastée de part et d'autre de la voie ferrée, avec un niveau de vie médian plus faible dans le quartier

Liberté. Un tiers des habitants du QPV vivent sous le seuil de pauvreté, une des parts les plus faibles de la région, même si elle reste élevée comparativement à la situation dans le reste de La Roche-sur-Yon. Les difficultés sont moindres en matière d'emploi : 42 % des personnes de 15 à 64 ans ne travaillent pas, soit 9 points de moins qu'en moyenne dans les QPV de la région. Le logement social y est nettement moins présent que dans les autres quartiers (59 logements sociaux pour 100 ménages), et plus récent (20 % des logements construits après 1999). Les loyers y sont plus élevés que dans les deux autres QPV. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



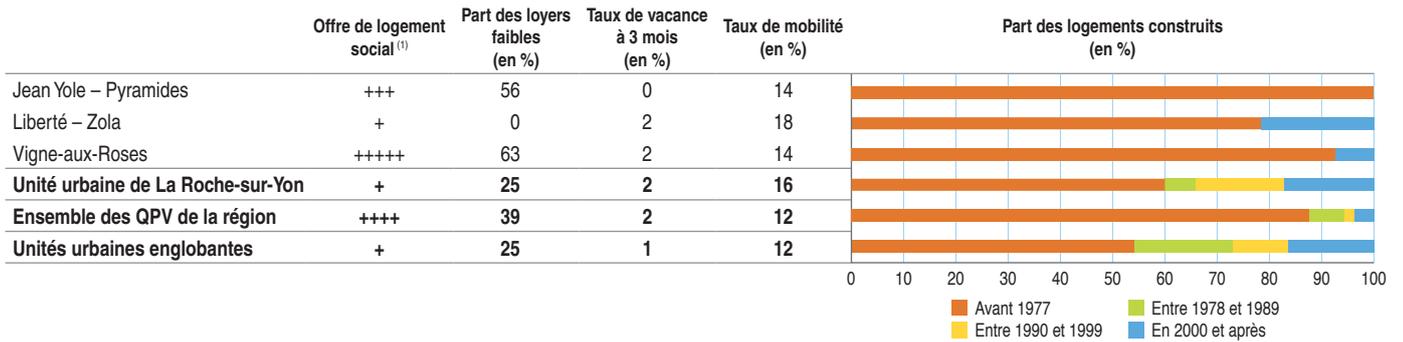
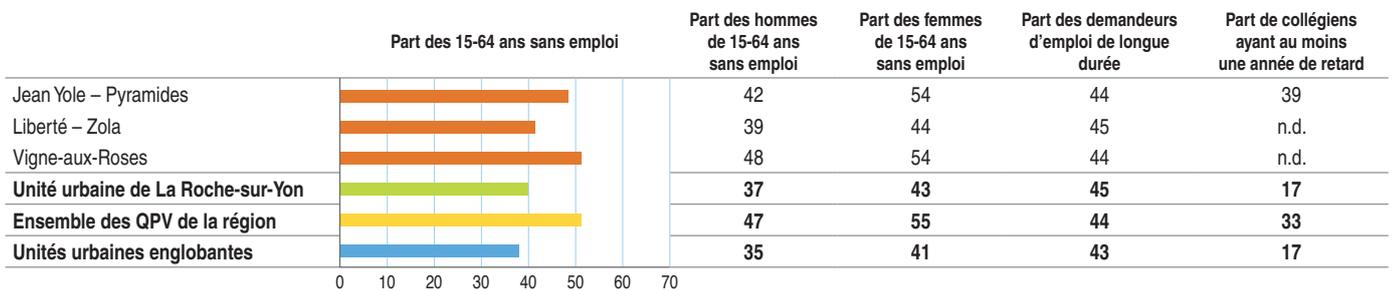
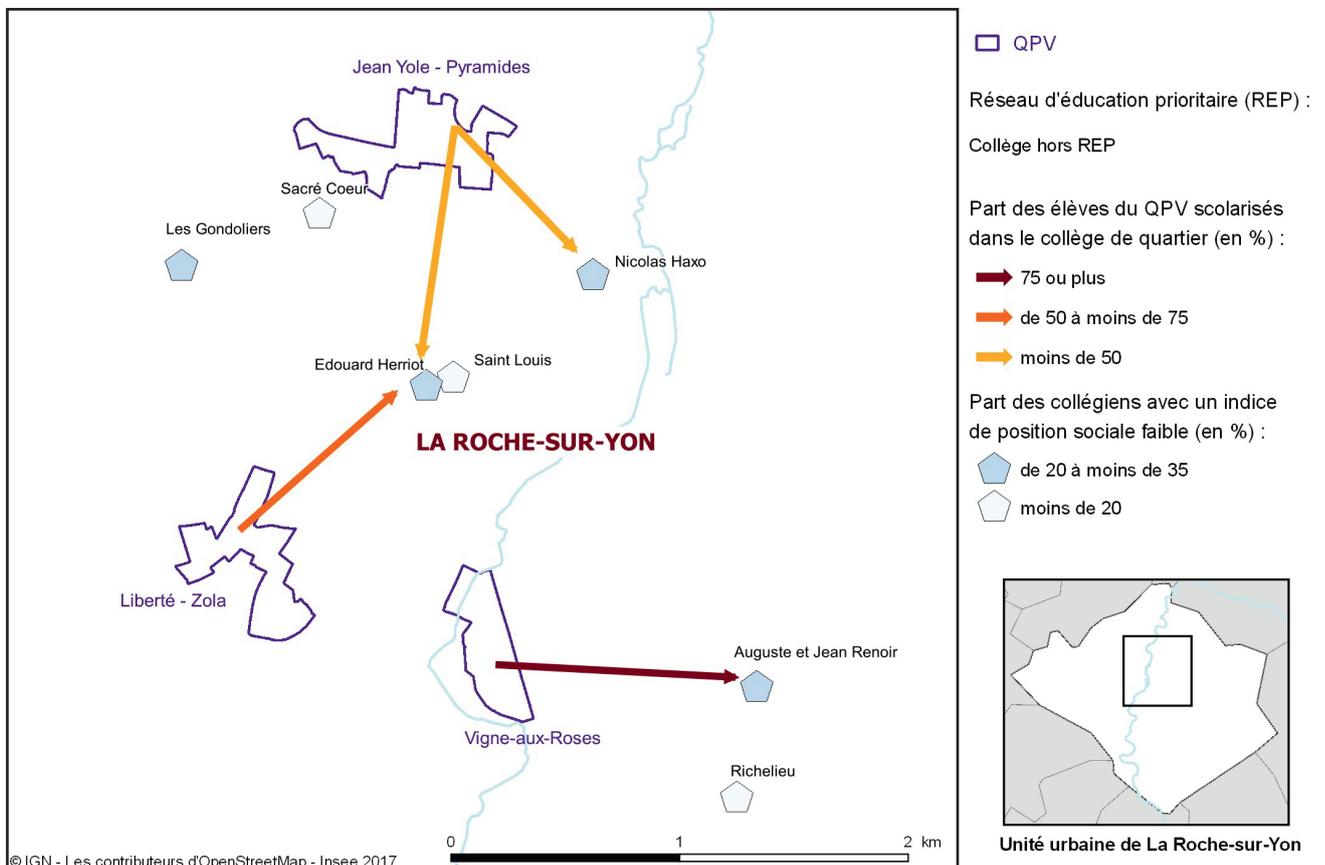
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
Jean Yole – Pyramides	2 545	5	10	19	17	13 087	~38
Liberté – Zola	1 463	5	9	20	14	14 103	~35
Vigne-aux-Roses	1 167	n.d.	7	20	18	12 602	~45
Unité urbaine de La Roche-sur-Yon	5 2732	6	2	11	23	19 166	~15
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	~42
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	~12

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV

4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège


Lecture : entre 50 % et 75 % des élèves résidant dans le QPV Liberté-Zola sont scolarisés dans le collège Édouard Herriot. Dans ce collège, entre 20 % et 35 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Sablé-sur-Sarthe : 2 500 habitants dans les 2 QPV

L'unité urbaine de Sablé-sur-Sarthe comprend deux quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), 2 500 habitants y vivent. Ils sont entrés dans le dispositif de la politique de la ville lors de la refonte de 2014. Parmi les 11 agglomérations de la région qui comportent des QPV, Sablé-sur-Sarthe est dans une situation socio-économique relativement défavorable : le niveau de vie médian est particulièrement faible et 18 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. En lien avec un marché immobilier peu tendu, la part de logements sociaux vacants est particulièrement forte dans les QPV (entre 7 % et 9 %), mais également dans l'ensemble de l'agglomération (5 %).

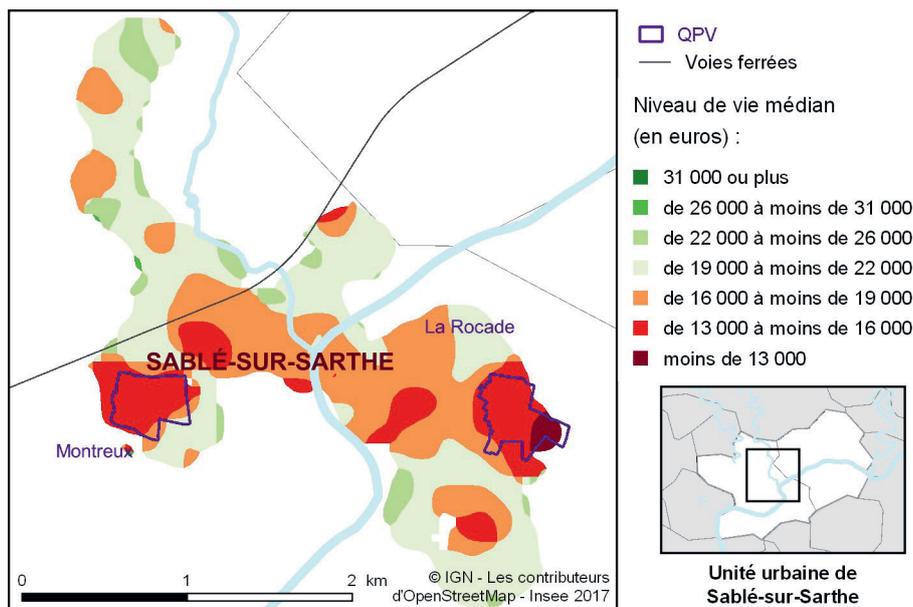
Les QPV de Sablé-sur-Sarthe ont un profil proche de la moyenne des QPV de la région. Le quartier de La Rocade est plus fragilisé, particulièrement dans sa partie est : 43 % de la population est pauvre, soit 4 points de plus que dans le QPV de Montreux. Les familles nombreuses sont plus présentes. Il y a davantage de personnes âgées qu'à Montreux, mais moins qu'en moyenne dans les QPV de la région. La situation de l'emploi est similaire à La Rocade et à Montreux.

Dans les deux QPV, le parc de logements est essentiellement constitué de logements

locatifs sociaux. Il est plus mixte à La Rocade en termes d'ancienneté : seuls les trois quarts des logements ont été construits avant 1977, contre la quasi-totalité du parc à Montreux. Plus généralement, le parc social est plus ancien dans l'ensemble

de l'agglomération de Sablé-sur-Sarthe qu'en moyenne dans les 11 unités urbaines comportant des QPV. Le collège Anjou fait partie du réseau d'éducation prioritaire, 86 % des élèves habitant à La Rocade y sont scolarisés. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
La Rocade	1 323	11	14	19	18	12 940	43
Montreux	1 202	6	8	19	14	13 149	38
Unité urbaine de Sablé-sur-Sarthe	15 029	7	4	10	26	17 594	18
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	42
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	12

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV

	Offre de logement social ⁽¹⁾	Part des loyers faibles (en %)	Taux de vacance à 3 mois (en %)	Taux de mobilité (en %)	Part des logements construits (en %)
La Rocade	++++	7	7	17	Avant 1977 : 75, Entre 1978 et 1989 : 25
Montreux	+++++	63	9	21	Avant 1977 : 95, Entre 1978 et 1989 : 5, Entre 1990 et 1999 : 0, En 2000 et après : 0
Unité urbaine de Sablé-sur-Sarthe	+	25	5	17	Avant 1977 : 65, Entre 1978 et 1989 : 30, Entre 1990 et 1999 : 5, En 2000 et après : 0
Ensemble des QPV de la région	++++	39	2	12	Avant 1977 : 85, Entre 1978 et 1989 : 10, Entre 1990 et 1999 : 5, En 2000 et après : 0
Unités urbaines englobantes	+	25	1	12	Avant 1977 : 55, Entre 1978 et 1989 : 40, Entre 1990 et 1999 : 5, En 2000 et après : 0

(1) + : moins de 70 logements sociaux pour 100 ménages, ++ : entre 70 et 80, +++ : entre 80 et 90, ++++ : entre 90 et 100, +++++ : 100 et plus.

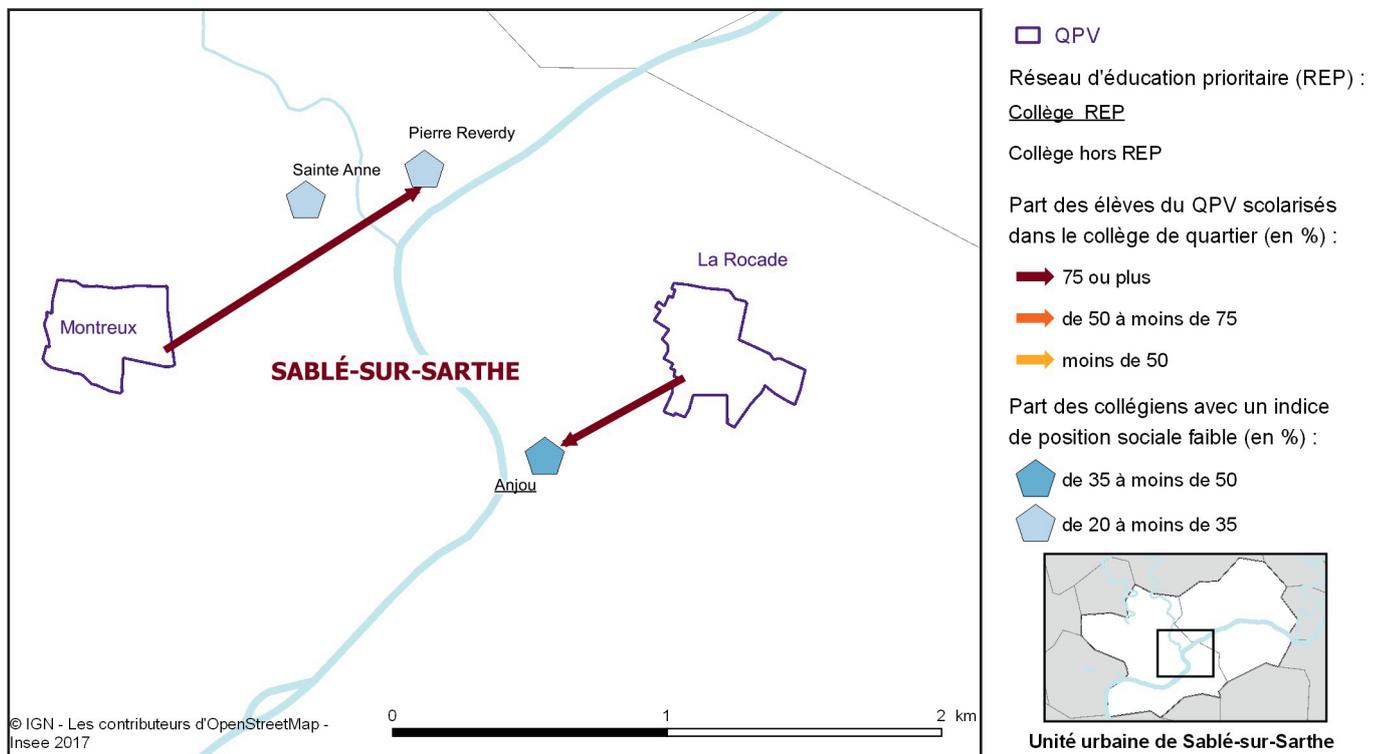
Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, Service de l'observation et des statistiques (SOeS), répertoire sur le parc locatif social 2014.

4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)

	Part des 15-64 ans sans emploi	Part des hommes de 15-64 ans sans emploi	Part des femmes de 15-64 ans sans emploi	Part des demandeurs d'emploi de longue durée	Part de collégiens ayant au moins une année de retard
La Rocade		47	51	42	n.d.
Montreux		44	56	43	n.d.
Unité urbaine de Sablé-sur-Sarthe		35	42	41	24
Ensemble des QPV de la région		47	55	44	33
Unités urbaines englobantes		35	41	43	17

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, RP 2010 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FiLoSoFi 2012 ; Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013 ; Pôle emploi, Fichier des Demandeurs d'emploi au 31/12/2014.

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège


Lecture : 75 % ou plus des élèves résidant dans le QPV de La Rocade sont scolarisés dans le collège d'Anjou. Dans ce collège, entre 35 % et 50 % des élèves ont un indice de position sociale faible.
 Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Châteaubriant, Fontenay-le-Comte et Saumur : 6 400 habitants dans les 3 QPV

Les unités urbaines de Châteaubriant, Fontenay-le-Comte et Saumur comprennent chacune un seul quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Dans ces petites agglomérations, la situation socio-économique est moins favorable que dans les autres agglomérations ayant un QPV : le niveau de vie médian est plus faible, la pauvreté et le chômage très présents. Ces difficultés se retrouvent au sein des QPV, notamment en matière d'emploi : les habitants travaillent moins souvent qu'en moyenne dans les QPV de la région. En lien avec un marché immobilier peu tendu, les logements sont plus souvent vacants. Cette situation est plus marquée dans les QPV où 10 % à 13 % des logements sociaux sont vacants depuis au moins trois mois. Le collège public situé à proximité de chaque QPV appartient au réseau d'éducation prioritaire.

À **Saumur**, 3 500 personnes vivent dans le QPV Chemin Vert – Hauts Quartiers, soit 12 % des habitants de l'unité urbaine. Le quartier était déjà dans le dispositif de la politique de la ville auparavant, même si le périmètre est resserré. Le parc locatif social constitue l'essentiel des logements. Une partie a été construite récemment, notamment dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine entre 2006 et 2011. Désormais quartier prioritaire d'intérêt régional, ce QPV est concerné par de nouveaux projets de renouvellement urbain.

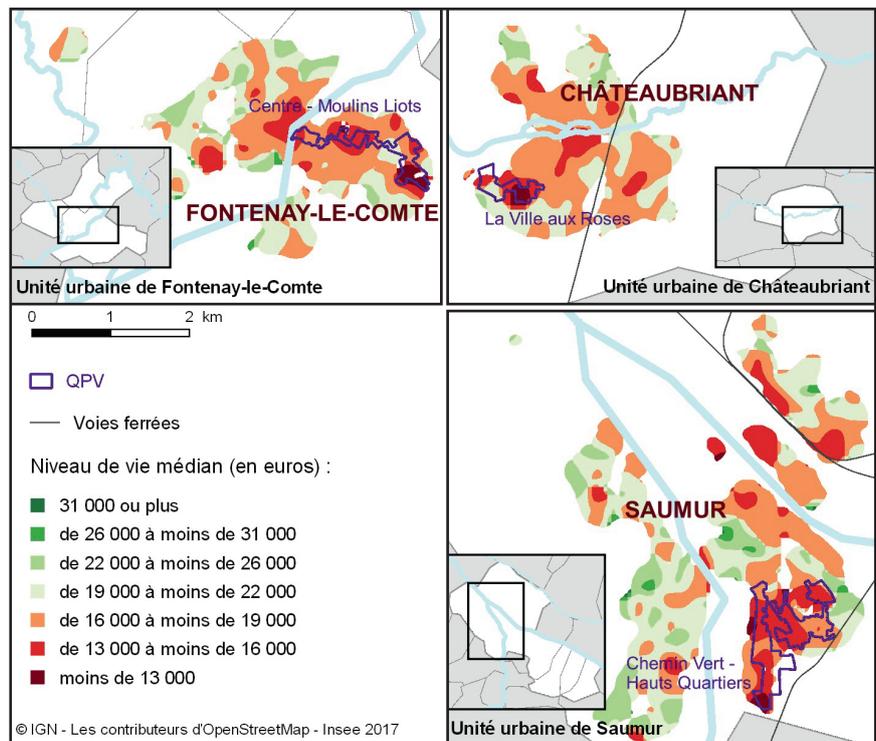
À **Fontenay-le-Comte**, 1 600 personnes vivent dans le QPV Centre – Moulins Liots. Seule la partie Moulins Liots était auparavant concernée par la politique de la ville, même si le périmètre a été resserré. La zone de l'actuel QPV située autour de la rue des Loges est nouvelle dans la géographie prioritaire.

Le quartier a un profil proche de la moyenne des QPV de la région, même si les niveaux de vie médians sont contrastés au sein du quartier. Le parc de logements est relativement mixte. La plupart des logements sociaux ont été construits dans les années 1970 pour accueillir les ouvriers nouvellement arrivés avec l'implantation d'usines. Ils ne sont peut-être plus adaptés à la demande actuelle. Cela explique en partie que la vacance des logements soit très élevée. La moitié des loyers sont parmi les plus faibles de l'agglomération. Classé quartier prioritaire d'intérêt régional, Centre – Moulins Liots

bénéficie du nouveau programme national de renouvellement urbain.

À **Châteaubriant**, La Ville aux Roses est entrée dans le dispositif de la politique de la ville en 2014. Ce QPV compte 1 300 habitants. La pauvreté est un peu plus présente dans ce quartier que dans les deux autres. La part de personnes sans emploi est plus élevée, notamment chez les femmes. Un quart des habitants sont de nationalité étrangère, part nettement plus élevée que dans les deux autres QPV. ■

1 Niveau de vie médian par carreau (lissé)



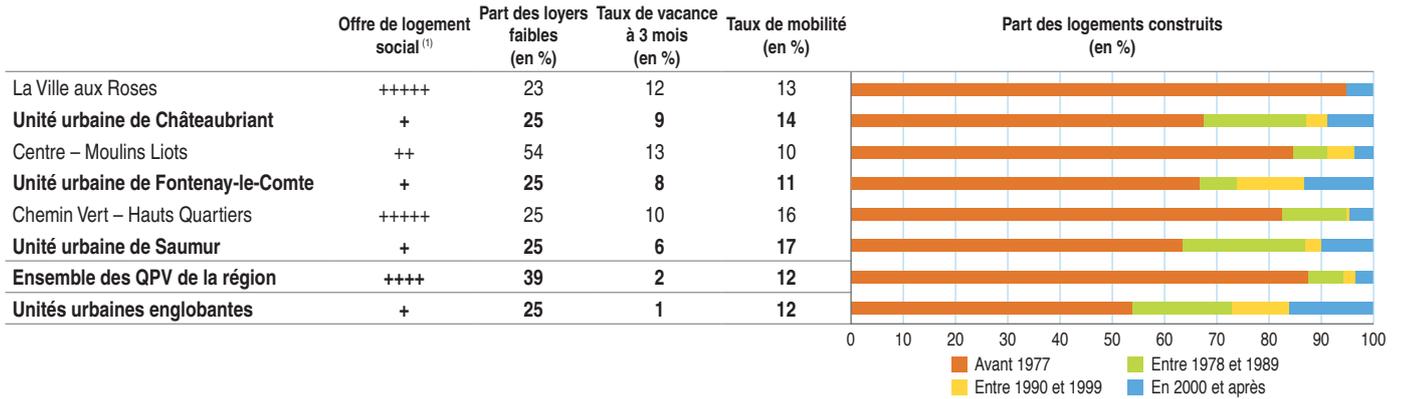
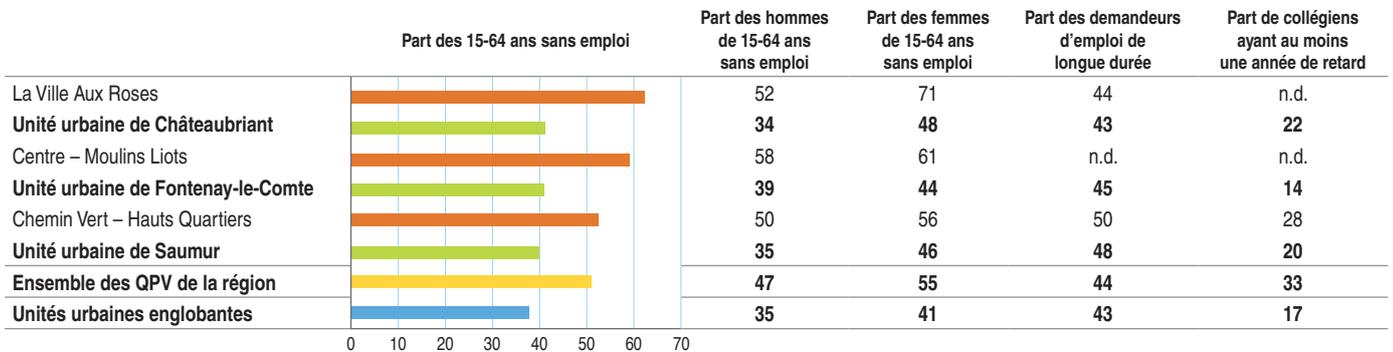
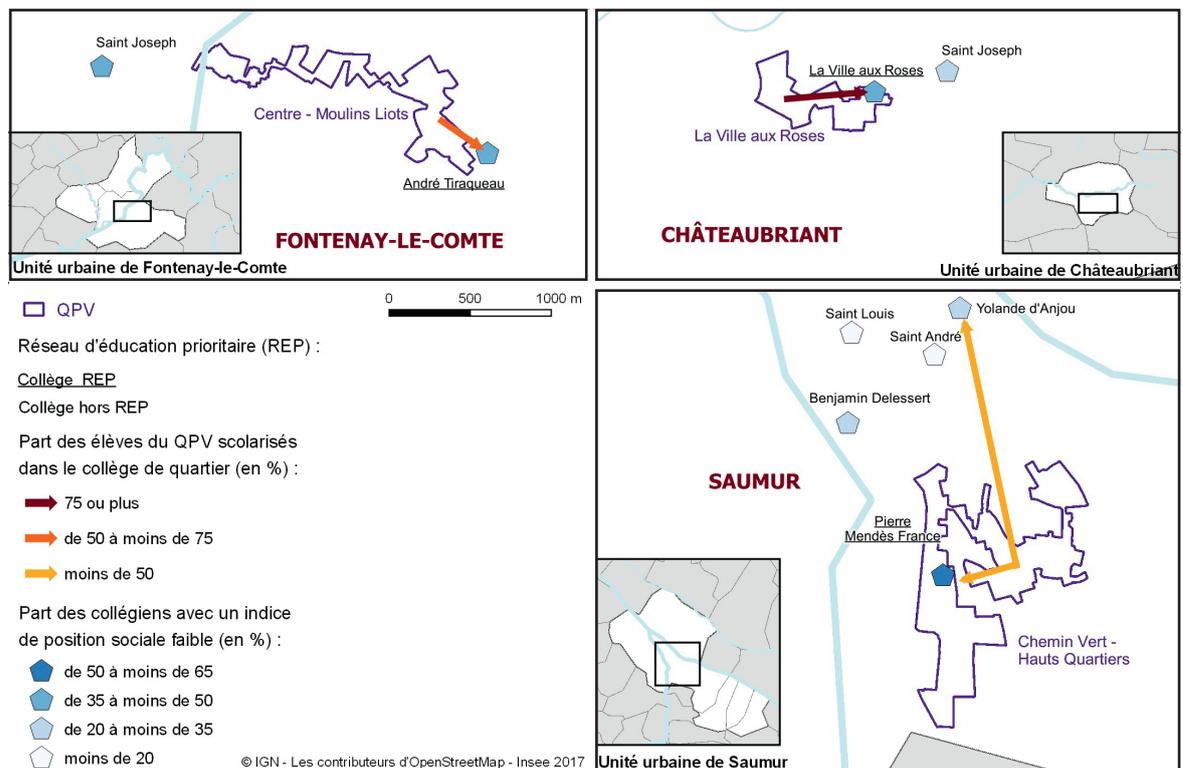
Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2013.

2 Caractéristiques socio-démographiques des habitants des QPV

	Population	Part des ménages de 5 personnes ou plus (en %)	Part des étrangers (en %)	Part des familles monoparentales (en %)	Part des 60 ans et plus dans la population (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	Taux de pauvreté (en %)
La Ville aux Roses	1 309	11	28	n.d.	15	12 126	48
Unité urbaine de Châteaubriant	11 866	7	6	9	30	17 489	18
Centre – Moulins Liots	1 634	n.d.	5	22	17	12 819	42
Unité urbaine de Fontenay-le-Comte	16 896	6	2	10	30	18 396	15
Chemin Vert – Hauts Quartiers	3 486	7	6	20	23	12 891	42
Unité urbaine de Saumur	29 276	6	2	10	29	18 047	18
Ensemble des QPV de la région	149 835	9	14	20	23	12 833	42
Unités urbaines englobantes	1 444 498	6	4	10	23	20 088	12

n.d. : données non disponibles.

Sources : Insee, Recensements de la population (RP) 2010 et 2013 ; Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, FILOSoFi 2012.

3 Caractéristiques du parc social dans les QPV

4 Emploi et éducation dans les QPV (en %)

5 Part des élèves du QPV scolarisés dans chaque collège du quartier et part des élèves ayant un indice de position sociale faible par collège


Lecture : 75 % ou plus des élèves résidant dans le QPV de la Ville aux Roses à Châteaubriant sont scolarisés dans le collège La Ville aux Roses. Dans ce collège, entre 35 % et 50 % des élèves ont un indice de position sociale faible.

Source : Rectorat, fichier des élèves du secondaire, rentrée 2013.

Définitions

Collèges de quartier : pour un QPV, ils correspondent aux établissements fréquentés par au moins un quart des élèves habitant le QPV et/ou à ceux dont au moins la moitié des élèves proviennent de ce QPV. Pour le QPV Beauval Bedier Morellerie à Angers, aucun collège ne répondant à ces critères, les établissements « La Madeleine La Retraite » et « Jean Vilar » sont considérés par défaut comme collèges de quartier.

Demandeurs d'emploi en fin de mois : personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois. Dans ce dossier, sont pris en compte les catégories A, B et C, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, qu'ils aient exercé ou non une activité réduite au cours du mois.

Indice de position sociale : il est calculé à partir de la profession et catégorie sociale (PCS) du père et de la mère, selon une méthodologie définie par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale. Au niveau national, il est, en moyenne, égal à 100. Dans cette étude, un élève est considéré comme étant d'**origine sociale défavorisée** si son indice de position sociale appartient aux 25 % des indices les plus faibles observés sur l'ensemble des collégiens dans les 11 unités urbaines englobantes des Pays de la Loire, soit inférieur à 77.

Loyer faible : loyer inférieur aux 25 % des loyers les plus faibles du parc social de l'unité urbaine considérée (par m²) (par exemple, inférieur à 4,8 euros/m² à Nantes, à 4,2 euros/m² à Saumur ou 3,6 euros/m² à Fontenay-le-Comte).

Niveau de vie : revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC) pour tenir compte de la taille du ménage (soit 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Le **niveau de vie médian** partage la population en deux parts égales : la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie inférieur et l'autre moitié d'un niveau supérieur.

Offre de logement social : nombre de logements sociaux (estimé à partir du RPLS) rapporté au nombre de ménages (FiLoSoFi). Cet indicateur peut être

supérieur à 100 en raison de la vacance d'une partie du parc et de l'utilisation de deux sources de millésimes différents.

Orientation en filière professionnelle en fin de 3^e : elle correspond à l'ensemble des élèves de première année de second cycle qui sont inscrits en 2^{de} professionnelle ou en CAP, hors enseignement agricole, apprentissage et abandon.

Part des personnes de 15 à 64 ans sans emploi : part des personnes de cette tranche d'âge se déclarant sans emploi au recensement de la population. Cet indicateur permet d'appréhender les difficultés d'accès à l'emploi dans les QPV. Pour les données de cadrage sur l'ensemble des agglomérations, un indicateur plus précis est disponible : la part des actifs sans emploi, c'est-à-dire au chômage au sens du recensement de la population. Par définition, les inactifs (étudiants, retraités, femmes au foyer, etc.) sont exclus du dénominateur de cet indicateur.

Revenu disponible : il comprend les revenus d'activité, les pensions de retraites, les indemnités chômage, les revenus du patrimoine, et les prestations sociales, nets des impôts directs.

Taux de mobilité dans les logements sociaux : nombre de ménages ayant emménagé dans leur logement depuis moins d'un an, rapporté au nombre de logements sociaux loués ou vacants (hors nouveaux logements).

Taux de pauvreté : proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian. En 2012, le seuil de pauvreté est de 987 euros par mois pour la France métropolitaine.

Taux de vacance : part des logements vacants parmi l'ensemble des logements sociaux en location. Seule la vacance structurelle est analysée, c'est-à-dire la vacance de plus de trois mois. Les origines sont multiples : logements dégradés, peu attractifs, inadaptés aux besoins des ménages, etc. La vacance peut être, dans une moindre mesure, liée aux projets de rénovation urbaine.

Unité urbaine : commune ou ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

Les **unités urbaines englobantes** correspondent aux 11 unités urbaines des Pays de la Loire comportant au moins un QPV : Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire, Laval, Cholet, La Roche-sur-Yon, Saumur, Fontenay-le-Comte, Sablé-sur-Sarthe et Châteaubriant.

Sources

Estimations démographiques pour les quartiers de la politique de la ville : elles s'appuient sur le recensement de la population (RP) de 2010. Elles fournissent des indicateurs sur la répartition des habitants par âge, activité, diplôme et nationalité ainsi que la répartition des ménages et des logements.

Fichier des demandeurs d'emploi : issu des fichiers de Pôle emploi, il contient des informations concernant les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi au 31 décembre 2014.

Fichier des élèves du secondaire : il comprend des données sur les élèves du secondaire des établissements publics et privés pour l'année scolaire 2013-2014. Il est géré par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) : fichier issu du rapprochement des données fiscales exhaustives en provenance de la Direction générale des finances

publiques (déclaration de revenus des personnes physiques, taxe d'habitation et fichier d'imposition des personnes physiques) et des données sur les prestations sociales émanant des organismes gestionnaires de ces prestations (Cnaf, Cnav, MSA). Ces informations permettent de reconstituer le revenu disponible (après impôt et y compris prestations sociales) à des niveaux locaux fins. Sur la figure 1 des fiches par unité urbaine, le niveau de vie médian est calculé par carreau de 50 mètres de côté et lissé. Seuls les carreaux où habitent au moins 50 ménages sont représentés.

Répertoire sur le parc locatif social (RPLS) : géré par le Service de l'observation et des statistiques du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, il dresse l'état global du parc de logements locatifs des bailleurs sociaux au 1^{er} janvier de chaque année.

Abréviations

Anru : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine	DRDJSCS : Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale
ARS : Agence Régionale de Santé	Dreal : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
CCMSA : Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole	NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires	PNRU : Programme National pour la Rénovation Urbaine
Cnaf : Caisse Nationale des Allocations Familiales	QPV : Quartier prioritaire de la Politique de la Ville
Cnav : Caisse Nationale Assurance Vieillesse	REP et REP+ : Réseau d'Éducation Prioritaire et Réseau d'Éducation Prioritaire renforcé
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)	SOeS : Service de l'Observation et des Statistiques (du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer)
DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques	
Direccte : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi	

Pour en savoir plus

Publications des Pays de la Loire

- Chesnel H., Le Graët A., *Demandeurs d'emploi et contrats aidés dans les quartiers de la politique de la ville*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 66, mars 2017.
- Chesnel H., Legendre D., *Quartiers de la politique de la ville : cinq profils avec des enjeux spécifiques*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 41, décembre 2016.
- Chesnel H., *Éducation : des redoublements plus fréquents dans les quartiers de la politique de la ville*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 52, décembre 2016.
- Chesnel H., Legendre D., *Des logements sociaux plus anciens dans les quartiers de la politique de la ville*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 51, décembre 2016.
- Chesnel H. et Legendre D., *Au-delà de la pauvreté, des fragilités multiples dans les quartiers de la politique de la ville*, Insee Pays de la Loire, Flash n° 42, mai 2016.
- Le Goff S., *Le parc locatif des bailleurs sociaux en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2015*, Dreal Pays de la Loire, avril 2016.

- Aguer O. et al., *La santé dans les quartiers des grandes villes des Pays de la Loire : des enjeux différenciés d'une agglomération à l'autre*, Insee Dossier Pays de la Loire, n° 2, décembre 2015.
- Chesnel H., *Des enjeux différenciés en matière de santé dans les quartiers des grandes agglomérations*, Insee Analyses Pays de la Loire, n° 23, décembre 2015.
- Chesnel H., *Politique de la ville : profil des nouveaux quartiers prioritaires*, Insee Flash Pays de la Loire, n° 30, octobre 2015.
- *Les atlas des transformations des quartiers bénéficiaires du programme de rénovation urbaine (2004-2014) en Pays de la Loire*, Dreal, 2009 à 2011.

Publications nationales

- Renaud A., Sémécurbe F., *Les habitants des quartiers de la politique de la ville : la pauvreté côtoie d'autres fragilités*, Insee Première, n° 1593, mai 2016.
- *Rapport annuel 2015 de l'Observatoire national de la Politique de la ville*, CGET, En détail, avril 2016.

- Briat E., Dieusaert P., *Les commerces dans les quartiers : une offre à revitaliser et diversifier*, CGET, En Bref n° 13, février 2016.
- *Atlas des risques sociaux d'échec scolaire, l'exemple du décrochage, France métropolitaine et Dom (données 2011)*, Depp-Céreq, 2016.
- Darriau V. et al., « *Politique de la ville en France métropolitaine : une nouvelle géographie recentrée sur 1 300 quartiers prioritaires* », in France, portrait social, Insee Références, Édition 2014, novembre 2014.

Ressources internet

- Données sur les quartiers de la politique de la ville 2015 sur insee.fr : www.insee.fr/fr/statistiques/2500431?sommaire=2500477
- Les contrats de ville des 11 agglomérations : pays-de-la-loire.drdjcs.gov.fr/spip.php?article690
- Système d'information géographique de la politique de la ville : sig.ville.gouv.fr
- Observatoire national de la politique de la ville : www.onpv.fr

Insee Dossier

Les quartiers de la politique de la ville au sein de leur agglomération

La réforme de la politique de la ville de 2014 définit 46 quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les Pays de la Loire. Ils s'insèrent dans 11 agglomérations aux profils contrastés. Les habitants de ces quartiers sont confrontés à des situations économiques et sociales plus dégradées que ceux du reste de l'agglomération. Niveau de vie, pauvreté, accès à l'emploi, conditions de logement, cadre de vie, réussite scolaire, etc. : autant de thématiques porteuses d'enjeux pour la politique de la ville qui sont analysées dans ce dossier. Chaque quartier prioritaire de la politique de la ville est positionné au sein de son agglomération.

Ce dossier a été réalisé par l'Insee en partenariat avec le Sgar. Y ont largement contribué la Dreal, la Direccte, la DRDJSCS, le Rectorat, Pôle emploi, l'ARS, les DDT, les DDTM, les préfetures de département et le CGET.

Dossier n° 3
Mars 2017

ISSN : 2426-3214

Insee des Pays de la Loire

105, rue des Français Libres
BP 67401 - 44274 Nantes cedex 2

Directeur de la publication :
Pascal Seguin

Rédaction en chef :
Myriam BOURSIER, Anne-Gaël MOCAER

Bureau de presse :
02 40 41 75 89

ISSN : 2426-3214
© INSEE Pays de la Loire
Mars 2017



Insee mobile

